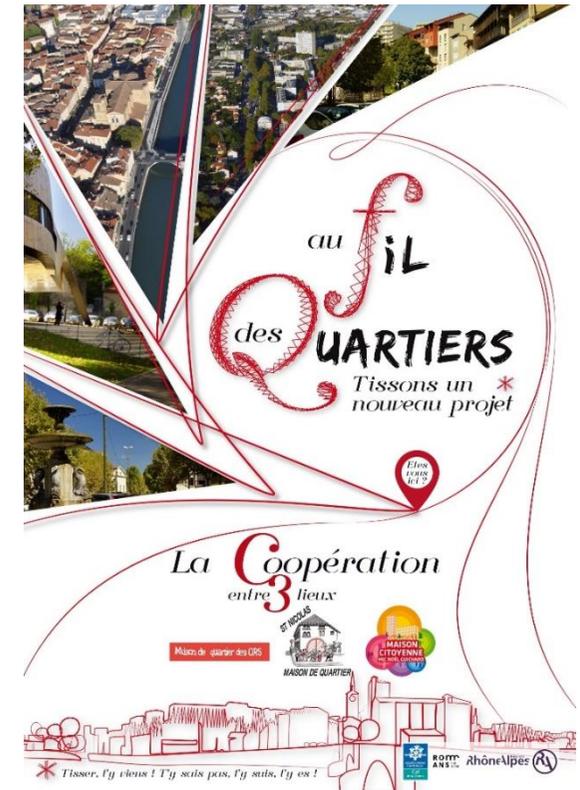




ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE JEUDI 6 AVRIL 2017

- ✓ Rapport moral et d'orientation
- ✓ Rapport financier et budget prévisionnel 2017
- ✓ Rapport d'activités 2016
- ✓ *Au fil des quartiers : le projet 2017-2020 et le projet commun*
- ✓ Élection des nouveaux membres au Conseil d'Administration.



**Projet centre social (AGC)
Projet d'animation
collective familles (ACF)**



**Projet commun territorial
*Coopération entre 3 lieux***

2017 – 2020



Rapport moral 2016

Que d'événements vécus pendant l'année 2016 ! Ils sont si nombreux que l'on ne sait pas lesquels retenir :

- ✓ Inauguration du Lab'Elles,
- ✓ Les jardins partagés sortent de terre à CHOPIN,
- ✓ La fête du quartier en juillet,
- ✓ La journée d'égalité des chances, menée avec enthousiasme par un groupe de jeunes,
- ✓ L'Anniversaire des 50 ans de la Maison citoyenne
- ✓ En bien entendu, le « fil des quartiers » avec les maisons de quartiers des Ors et Saint-Nicolas

A chacune de ces manifestations, on retrouve avec énergie :

- le plaisir d'être ensemble,
- la satisfaction d'être (enfin) reconnue
- le développement de la confiance en soi et avec les autres.
- la prise de conscience de ces valeurs,

Toutes ces rencontres se sont faites avec les habitantes et habitants du quartier et d'ailleurs, celles et ceux qui portent ces convictions fortes dans la solidarité, la dignité humaine et la démocratie. C'est eux qui ont réalisés ces actions, avec le soutien actif des salariés. Je les remercie chaleureusement, ils contribuent à faire vivre la Maison et le quartier. Et je remercie l'ensemble du personnel (ancien et actuel), ceux qui par leur travail, « n'ont pas baissé les bras » assurant ainsi un bel avenir à la Maison citoyenne.



Le fonctionnement de la Maison Citoyenne se stabilise, malgré des difficultés budgétaires encore présentes. En effet, la Ville a retiré le financement du poste Fonjep de 44.500€ pour 2017, nous obligeant à licencier une salariée qui réalisait des actions en direction de la jeunesse à la fin de l'année 2016. Au total, c'est une "économie" de 187 600€ faite par la Ville sur la Maison citoyenne, et plus de 651 000 € pour l'enveloppe de l'éducation populaire... C'est navrant de ne jamais aboutir à un partenariat clairvoyant et à un dialogue de qualité... d'avoir moins de moyens alors que le quartier, la ville en a cruellement besoin. Nous avons multiplié des financements et obtenu à de nombreuses reprises le soutien de la CAF de la Drôme que nous remercions sincèrement de leur confiance, et de l'Etat. Nous avons précarisé la masse salariale et sommes à flux tendus pour mener les actions et tenir ce bel équipement.

Les efforts ont été faits aussi avec les autres maisons de Quartiers (St Nicolas et Les Ors) avec le soutien de la Fédération des centres sociaux de la Drôme. La *Coopération* se poursuit, et se consolide dans des choix pris ensemble, donnant un socle consistant. C'est par exemple en revenant à un pilotage par trois directeurs pour trois associations. Cette *Coopération* se définit par une vision partagée et une réflexion innovante sur les structures, et non plus seulement par un protocole de sauvetage et de simples mutualisations.



L'ISERE est bien commun défilant comme un lien territorial, un fil pour tisser l'intégration collective et citoyenne des familles.

Nos 3 maisons de quartiers se sont lancées dans la perspective nouvelle de mener une réflexion commune pour agir ensemble dans la complexité et l'incertitude. Cet aller-retour entre les habitants dans leur périmètre d'action a permis de réaliser qu'elles sont parties intégrantes d'un éco-système plus global qu'est le bassin de vie Romanais. Face aux enjeux liés au développement durable et munies d'une ambition plus ouverte, il paraît désormais nécessaire de prendre en compte cet éco-système dans son ensemble lorsqu'il s'agit d'aborder le rôle des maisons de quartiers.

Cette prise de conscience engendre une nouvelle grille de lecture qui se décline en trois points :

- *la volonté de mener des actions qui répondent à la fois aux enjeux des habitants du périmètre des maisons de quartiers mais également bénéfiques à l'ensemble du territoire*
- *le souci de la bonne insertion des quartiers – habitants, modes de vie, activités – dans cet éco-système. C'est pouvoir accompagner socialement le changement de comportement souhaitable des citoyens au regard de leur impact sur l'environnement*
- *la prise en compte des problématiques du territoire Romanais dans son ensemble.*

Les 3 projets centres sociaux et la création du projet de coopération territoriale permet aujourd'hui à chacune des associations de rayonner dans son action renforçant ainsi le collectif de la Coopération entre 3 lieux.

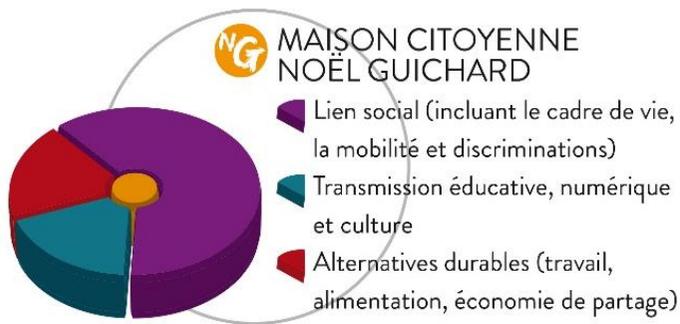


Rapport d'orientation 2017

Le travail "titanesque" avec le déroulé *du Fil des quartiers* en 2016 a permis de se connaître entre habitants, de créer une cohérence et d'écrire un projet, des projets ambitieux avec vous ici, et avec les habitants de la Ville. La Maison citoyenne, comme les maisons de quartiers des Ors et de St Nicolas, ont obtenu l'agrément centre social 2017 – 2020 par la CAF de la Drôme. Nous avons également construit un projet commun pour le territoire ancré sur les valeurs de démocratie, de dignité et de solidarité.

Il nous faut maintenant concrétiser la mise en œuvre de ce projet (transformer l'essai). Réaliser les choix retenus par vous et le conseil d'administration :

- FAVORISER le lien social (mixer et bouger)
- STIMULER les alternatives durables : s'engager à produire et consommer autrement, penser local et en commun devenir fertile ; réveiller le potentiel de compétences et aptitudes des habitants, permettre l'accès à des produits sains.
- TRANSMETTRE, c'est produire collectivement des débats, du dialogue, des compétences, des savoirs, des histoires.



Dans tous les points cités, il y a de nombreuses initiatives qui sont déjà en mouvement. C'est aussi avec les autres maisons de quartiers que nous réaliserons pour une part de ces projets, à la manière du « passeport Culture ». Il nous reste à continuer, à évaluer, et à nous permettre d'aller plus loin. Nous avons quatre ans pour rendre effectif les orientations retenues.

En 2017, j'invite les adhérents à continuer à être volontaire dans les actions qu'ils veulent mener. La

Maison citoyenne continue à mener ses actions aux côtés des habitants au plus près de leurs besoins. Et je convie chacun d'entre vous à dépasser les frontières et soutenir l'élan de *la Coopération entre 3 lieux* et intégrer les groupes projets.

Résolution soumise au vote de l'AG ordinaire

Première résolution – L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral et d'orientation décide de l'approuver dans toutes ses dispositions.



La vision commune partagée

Viser la transformation, l'utilité et l'innovation sociale, c'est proposer une orientation politique aux effets positifs sur un territoire pour améliorer la qualité de vie des personnes durablement. Elle concerne donc des domaines très larges : social, environnement, culturel, éducation, changements sociétaux, économie... Elle est liée à la nature des actions qu'elles réalisent, mais également à leurs processus de mise en œuvre et à leurs modes de fonctionnement et dysfonctionnements.

C'est une notion à construire collectivement. Son intégration dans les politiques publiques est une démarche volontaire qui prend son sens et sa force dans la participation du plus grand nombre. Cela ne doit pas se résumer à la création d'outils. C'est bien le processus de mobilisation des acteurs et de co-construction qui est central.

L'action des 3 associations permet d'organiser le cheminement avec les salariés et les partenaires repérés de la vision proposée par les élus, et soutenue parallèlement par les personnes ayant du recul que sont les adhérents. Mettre en commun les réflexions, les questions, les réponses serviront la dignité, la démocratie et la solidarité !

Concilier le social, l'économie et l'écologie paraît soutenable pour cette mise en œuvre prenant en compte : l'écosystème, l'infrastructure matérielle, les risques, l'esthétique, le confort, les flux, le patrimoine bâti et naturel, les biens communs, les services et espaces publics.

Fondamentalement, nous estimons que nos associations travaillent au bien commun dans la mesure où nous contribuons par nos actions au respect des droits fondamentaux, avec une démarche de solidarité, de démocratie interne et de responsabilité par rapport au bien commun de l'humanité.



Projet social 2017 – 2020

« Le quartier de la Monnaie », des mots qui font résonner dans le cœur des Romaines et des Romains des souvenirs, des appréhensions, de la chaleur humaine, des difficultés, de la générosité, ... quoi qu'il en soit, ce quartier ne laisse pas indifférent. Ses statistiques inquiètes... et derrière cela, il y a ses habitants et quand on s'y intéresse, on cherche à les connaître, le quartier devient attachant et recèle bien des potentialités.

La *Maison citoyenne Noël Guichard MJC – centre social* a connu, connaît une histoire mouvementée, à l'image du quartier. Elle vit le quartier. Ancrée depuis plus de 50 ans, elle a dû s'adapter et construire des nouvelles histoires avec son changement d'identité. Elle est agréée depuis 2012 « centre social ».

La maison citoyenne est un repaire, un repère utiles pour les habitants qui l'avoisinent, la côtoient et la soutiennent hier, aujourd'hui, demain. Le travail qu'elle mène quotidiennement en proximité est un rempart pour les habitants vivants dans ce microcosme, en particulier pour les personnes en fragilité. Elle est un acteur majeur de cohésion sociale des habitants et des familles du quartier. Elle invite à venir, elle amène l'ouverture et provoque juste la rencontre, la rencontre justement.

Dans une société en perte de repères, dans un mouvement de repli sur soi, de changements profonds... notre association agit. C'est dans cette complexité, ses paradoxes et les incertitudes permanentes qui l'entourent que notre association accueille et compose. La Maison prend sa solidité avec les autres partenaires du quartier sur les énergies citoyennes qui rassemblent ce quartier. A présent, elle prend fortement le pas dans ce nouveau projet d'être aux côtés des habitants (et non pour eux), ce qui entraîne une modification profonde « de faire » dans le quartier. Son action globale se base sur un socle partagé avec les maisons de quartiers des Ors et Saint Nicolas. Le chemin que nous proposons de faire avec les habitants est aussi important que la finalité des actions que nous allons mener. Ce que nous recherchons c'est de créer de l'impact et transformer les situations avec les personnes.

Aujourd'hui, l'association est fière d'avoir co-construit le projet « *Au fil des quartiers* » et de nourrir avec les actions de proximité des Maisons de quartier des Ors et de Saint Nicolas le projet commun de coopération territoriale. Sans le soutien de ces 2 associations, la Maison citoyenne ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui ! Elle s'investira pleinement dans ce nouvel acteur collectif.

Face aux enjeux globaux, nationaux et locaux, le nouveau projet à dimension sociale globale et familiale que l'association va conduire de 2017 à 2020 permettra de :

- 1- Favoriser le lien social et l'ensemble à vivre : bouger et mixer
- 2- Stimuler les alternatives durables : s'engager à produire et consommer autrement, penser local et commun, et devenir fertile.
- 3- Transmettre, produire collectivement des débats, du dialogue, des compétences, de la mobilisation, des savoirs, des histoires, du savoir-être ensemble.

Ainsi, le nouvel élan de notre association est d'amplifier la liberté d'entreprendre par la diversité, la solidarité, la culture et le développement durable. La qualité des habitants, des familles fera re-co(-n)naître ce(s) nouveau(x) projet(s).



SOCLE COMMUN D'EXISTENCE

Nos 3 associations se réfèrent à la charte fédérale des centres sociaux définie comme « *un foyer d'initiatives porté par les habitants associés, appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire* ».

Nos 3 valeurs fondatrices guident l'action :

La dignité humaine : reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des centres sociaux.

La solidarité : considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est à dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des centres sociaux

La démocratie : opter pour la démocratie, c'est, pour les centres sociaux, vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir.

3 principes d'actions :

Education Populaire : L'éducation permet à chacun de transformer son expérience en savoir, en expression pour se construire un pouvoir d'agir sur son environnement. C'est ouvrir sa capacité aux interrogations proposant de trouver sa place.

Transmission culturelle : La culture ne se réduit pas à sa dimension artistique mais englobe tout ce qui permet, individuellement ou collectivement, d'appréhender le monde et les rapports sociaux pour se construire et agir. L'accès à la culture contribue à la formation du citoyen et constitue un garant pour la démocratie.

Développement durable : D'autres manières de penser le développement existent, des manières plus soutenables et respectueuses à la fois des humains et de la planète, plus créatives plus coopératives que compétitives pour faire face aux besoins de la société secouée de crises aux conséquences sanitaires, économiques et sociales



Les objectifs structurants de la Maison pour agir

- 1- Engager des actions transformatrices sources d'enthousiasme
- 2- Libérer les initiatives, mettre en débat et produire de la connaissance
- 3- S'ouvrir aux cultures et les valoriser. Rendre possible les différentes formes de cultures. Le récit utilisé comme outil
- 4- Se faire reconnaître comme un organisme d'économie sociale et solidaire qui a pour résultat et objectif de contribuer au bien commun

Avec les autres...

- 5- Tisser des liens entre les autres structures d'éducation populaire, l'urbain et l'humain, l'information et la formation, la concertation, le dialogue, la coopération et la culture
- 6- Être un acteur de maillage et partager les ressources du territoire comme un atout :
- 7- Rendre visible et lisible les expressions et les partenaires.
- 8- Rendre accessible les gouvernances des structures de proximité coopérantes par un décloisonnement des AG, CA et Bureaux. Assurer, échanger, mutualiser les richesses
- 9- Permettre des économies d'échelle, le partage d'outils élaborés et d'expertises, la mutualisation de tâches administratives, d'activités, de lobbying



L'utilité sociale des centres sociaux :

« Est d'utilité sociale l'activité d'une organisation de l'économie sociale qui a pour résultat constatable et, en général, pour objectif explicite [...] de contribuer à la cohésion sociale (notamment par la réduction des inégalités), à la solidarité (nationale, internationale, ou locale : le lien social de proximité), à la sociabilité, et à l'amélioration des conditions collectives du développement humain durable (dont font partie l'éducation, la santé, l'environnement et la démocratie)».

Pour les porteurs d'activités d'utilité sociale, l'enjeu est la reconnaissance de la plus-value sociale de leurs projets et donc la justification d'un traitement fiscal différent. L'administration fiscale a précisé que l'attribution du caractère « utilité sociale » est subordonnée à une gestion désintéressée de l'activité associative.

Le caractère désintéressé de la gestion est garanti à condition que les dirigeants exercent leur fonction à titre bénévole et ne procèdent à aucune distribution directe ou indirecte de bénéfices, sous quelque forme que ce soit.

Concernant les modalités de production des services rendus par l'association, l'utilité sociale est avérée si :

- l'activité satisfait un besoin non pris en compte par le marché ou de manière insuffisante
- l'activité est réalisée principalement au profit de personnes justifiant l'octroi d'avantages particuliers au vu de leur situation économique et sociale ;
- le prix des produits est nettement inférieur aux coûts du marché, ou modulé selon les bénéficiaires ;
- la publicité n'est pas utilisée comme un outil promotion de l'activité, mis à part les campagnes d'appel à la générosité et la diffusion d'informations aux bénéficiaires des prestations de l'association.

À cette règle dite des « quatre P » (Produits, Publics, Prix, Publicité), s'ajoute un élément supplémentaire d'appréciation : « Les excédents réalisés, voire temporairement accumulés, doivent être destinés à faire face à des besoins ultérieurs ou à des projets entrant dans le champ de son objet non lucratif ».

Ces objectifs seront donc évalués selon des indicateurs et des critères. Les critères retenus seront suffisants, nécessaires, exclusifs et complémentaires et serviront l'intérêt général.



RAPPORTS FINANCIERS

BILAN 2016 MJC Maison Citoyenne Noël Guichard

ACTIF			31 décembre 2016	31 décembre 2015	PASSIF			31 décembre 2016	31 décembre 2015
VALEURS IMMOBILISEES					CAPITAL ET RESERVES			37 030,00	83 589,00
	Brut	Amort.							
MATERIEL TECHNIQUE	10 554	10 042	512,00	2 294,00	Fonds de réserves		21 411,00	52 725,00	
MATERIEL/AGENC DIVERS	9 104	5 983	3 121,00	1 358,00	Subventions d'investissement			15 245,00	
MATERIEL DE TRANSPORT	22 750	4 000	18 750,00	0,00	Subvention d'investissement CAF, Crédit Mutuel		15 619,00	15 619,00	
MATERIEL DE BUREAU	31 076	29 025	2 051,00	2 513,00					
LOGICIEL	4 019	4 019	0,00	2 934,00	RESULTAT DE L'EXERCICE		2 844,00	-31 314,00	
MOBILIER	12 362	11 320	1 042,00	3 554,00					
Total	89 865	64 389	25 476,00	12 653,00	PROVISIONS		70 020,00	49 500,00	
					Départs à la retraite		70 020,00	49 500,00	
PRODUITS A RECEVOIR :			51 943,00	41 196,00					
CAF DE LA DROME			36 151,00	31 457,00	DETTES		92 379,00	59 204,00	
DIVERS CLIENTS			2 541,00	1 368,00	Fournisseurs		4 726,00	2 884,00	
DIVERS PRODUITS A RECEVOIR			5 670,00	3 752,00	Four. : fact. non parvenues		6 626,00	1 846,00	
ORG. SOCIAUX - PRODUITS A RECEVOIR			7 581,00	1 019,00	Organismes sociaux		37 467,00	30 023,00	
CLI				3 600,00	Provision congés payés et charges		12 711,00	19 269,00	
CHARGES PAYEES D'AVANCE			607,00	634,00	Dettes fiscales		92,00		
					Personnel: rémunérations dues		11 039,00	356,00	
COMPTES DE TRESORERIE :			151 163,00	115 320,00	Divers - charges à payer		2 548,00	4 802,00	
CAISSE			185,00	57,00	Etat : charges à payer		5 096,00		
CM CHEQUES			49 463,00	21 525,00	Autres comptes débit. ou créd.		12 074,00		
CM CHEQUES DIRECTION			884,00	95,00	Etat : Impôt sur les placements			24,00	
CM LIVRET			100 640,00	93 476,00					
REGIES			-9,00	167,00	PRODUITS PERCUS D'AVANCE		26 916,00	8 824,00	
TOTAUX			229 189,00	169 803,00	TOTAUX		229 189,00	169 803,00	

Notre capital diminue après

- affectation du résultat négatif 2015 (- 31 314)
- réaffectation de la subvention d'investissement de 15 245 € au compte 139 du bilan. Ce même compte est débité par le crédit du compte de produit 777 : Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice de cette année

Les provisions pour départ à la retraite ont augmenté de 20 520 € pour être conforme à la réalité de notre état du personnel.

Dettes et fournisseurs	92 379
Produits perçus d'avance	26 916

Pour un résultat d'exercice de **2 844€**

Compte d'exploitation 2016 présentant un résultat bénéfique de 2 844 €

LES PRODUITS : 502 056€ en 2016, c'est **77 914 euros de plus** par rapport à 2015.

Compte 74 - les subventions : la subvention de la Ville est quasi la même qu'en 2015 : si ce n'est un ajustement de 5 000 € pour l'entretien des locaux .

La hausse des autres subventions s'explique essentiellement par le montant provenant du contrat de ville ; en effet cette année 2016, 4 fiches actions ont été retenues (contre 2 seulement en 2015) : « la place des pères », « les ateliers sociaux linguistiques », « les jardins collectifs » et « le lab'elles » : cela représente **+40 500 €** par rapport à 2015.

L'Etat a nous accordé un financement via le PRIPI d'un montant de **10 000 €** pour les ateliers sociaux linguistique concernant « les primo-arrivants débutant en langue française ».

La CAF a abondé de **15 000 € environ** pour l'accomplissement de 2 nouvelles actions : « consommer autrement », « aller vers » ; augmentation du budget l'action « parentalité » ; prestation plus importante de « l'animation globale et coordination » et « animation collective familles »

Concernant les autres subventions : **+ 7000 €**, nous avons obtenu un financement :

- la DDCS pour la « journée mondiale pour l'égalité des chances » : 3 500 €, pour la mise en place « d'une action média » : 2 070 €.
- De la réserve parlementaire de Mme Nieson pour « le renouvellement de projet du centre social » : 5000 €

Compte 70 - ressources propres : on constate aussi une hausse d'environ 10 000€. Nous avons d'une part ramené le tarif des adhésions à un montant unique de 10€ pour les adhérents et de 30 € pour les associations. D'autre part, nous avons dû aussi augmenter le tarif des activités pour qu'elles s'équilibrent financièrement, tout en mettant en place le quotient familial.

D'autres prestations ont été assurées :

- formation auprès de la CAF par la directrice
- prestation pour la médiathèque

Compte 77 : + 18 000 €

Nous réexpliquons la réaffectation d'une subvention d'investissement (datant

d'années antérieures) au compte 139 du bilan et que nous remettons au crédit du compte 77 soit 15 245 €.

Nous avons cédé le véhicule Jumpy pour un montant de 2 120 € car nous avons obtenu un don de la Caisse d'épargne 15 000 € pour financer l'achat d'un nouveau minibus en février 2016.

LES CHARGES : 499 212€ contre 455 456€ en 2015 soit une hausse de 43 756€

Compte 60 – Achats : 23 840 (+14 630) Cette augmentation porte sur les fiches actions contrat de ville : « jardins collectifs » ; « place des pères » ; « Lab'elles »

Compte 61 – services extérieurs : 21 170 (- 2055)

Baisse relative :

- Le poste *sous-traitant ménage* : 0 € cette année contre 5 340 en 2015 : le ménage est assuré par du personnel embauché sur toute l'année

- Le poste *location de matériel* : 5 472 contre 3 851 en 2015 (+1621)

Des minibus ont été loués car cette année nous avons pu organiser plus de mini camps, sorties pour les jeunes et les sorties familiales.

- Le poste formation 7 684 € : outre la formation qualifiante BPJEPS d'Abdellah (notre animateur jeunesse) financée par Uniformation (compte 79 des produits), nous avons pris en charge la formation en BAFA de 2 jeunes filles : Siouar et Samira.

Compte 62 – Autres services : 35 072 (-23 415)

- *Personnel extérieur à l'entreprise* : En 2015, le poste de direction était mis à disposition une partie de l'année à titre gracieux et une autre partie facturée par la maison de quartier des Ors. Depuis le 1^{er} Janvier 2016 : Angeles Estrada est salariée de la maison citoyenne à plein temps.

- Missions réceptions : 3 081 € contre 1 169€

En décembre la Maison Citoyenne a soufflé ses 50 bougies et nous avons organisé l'évènement avec l'accueil du groupe EVASION, une grande exposition « mémoires de quartier » ainsi un grand buffet partagé.

Compte 63 : Impôts et taxes : 8 312 (+3 181) Cette hausse est due à l'instauration de la mutuelle d'entreprise obligatoire pour tous les salariés.

Compte 64 – Personnel : 377 047 (+ 27 771) Cette hausse reste relative car malgré

les licenciements de l'année 2015, l'entretien des locaux s'est fait avec du personnel embauché toute l'année.

Au vue de la situation anticipée de septembre 2016 et le travail de suivi du commissaire aux comptes, l'association a été dans l'obligation de licencier une salariée de l'équipe permanente fin décembre 2016 alors que dans le temps pour mener à bien les appels à projets du contrat de ville, l'association a dû recruter

Résolution soumise au vote de l'AG ordinaire :

Deuxième résolution – L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier 2016, décide de l'approuver dans toutes ses dispositions.

BUDGET PREVISIONNEL 2017

Dans le contexte que vous connaissez, le budget prévisionnel 2017 de la Maison citoyenne se présente à l'équilibre avec l'engagement de l'association à mettre en œuvre des recherches de financements et d'engager 20 000€.



En 2017, nous avons conforté les financements du Contrat de Ville et multiplié les financements avec le fort soutien de la CAF de la Drôme, nous les remercions chaleureusement.

Nous regrettons que la Ville de Romans ait dénoncé sans aucune discussion possible (une fois encore...) la convention tripartite avec le Fonjep et nous retirant encore des financements représentant 43 350€. et des moyens humains (en direction de la jeunesse !)

L'économie faite sur notre association représente 187 000 €.

Un suivi régulier du budget, une maîtrise des dépenses de fonctionnement, une transparence financière, une coopération exemplaire avec les Maisons de quartier

ponctuellement du personnel.

Compte 68 – Dotations : 10 099 (- 14 759) Comme précédemment expliqué au bilan : Les provisions pour départ à la retraite ont augmenté de 20 520 € pour être conforme à la réalité de notre état du personnel.

Merci à Fatiha pour le suivi rigoureux de nos finances.

des Ors et Saint Nicolas, une négociation loyale avec nos partenaires sont indispensables pour cette année 2017, pour atteindre l'équilibre financier.

Nous demandons à l'Assemblée Générale de voter la confiance qu'elle porte à son Conseil d'administration pour équilibrer ce budget dans les mois qui viennent et donc de valider ce budget.



Résolution soumise au vote de l'AG ordinaire :

Troisième résolution – L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture budget prévisionnel 2017, décide de l'approuver dans toutes ses dispositions.

MJC MAISON CITOYENNE NOEL GUICHARD - ROMANS - BUDGET 2017 PREVISIONNEL voté au CA du 27 mars 2017			
	2017	RECETTES	2017
DEPENSES			
60 - Achats	15 800 €	70 - Recettes propres	36 800 €
prestations	7 000 €		
électricité, eau, gaz			
carburant	1 500 €		
produits d'entretien	500 €	adhésions	2 800 €
petit matériel	1 300 €	cotis. activités	20 000 €
fournitures administ	1 000 €	particip. Camps et sorties	2 000 €
fournitures activités	4 500 €	prestations Accueil Jeunes	2 500 €
alimentation, boissons		Recettes diverses	
61 Serv. extérieurs	15 140 €	prestations Formation (CAF)	7 500 €
sous traitance ménage		Participation caf	1 000 €
loc. immobilières	420 €	Participation CCAS	1 000 €
loc. matériel	5 000 €		
entretien locaux		74- Subventions	337 611 €
entretien véhicules	1 000 €	Ville de Romans	111 000 €
entretien matériel	3 000 €	Ville de Romans / Facture Ménage	17 000 €
assurance	4 000 €	Fonjep	8 511 €
documentation	200 €	Conseil Général	
Formation	1 520 €	CUCS	49 500 €
personnel mis a dispo		CAF	98 500 €
62 - Autres services	22 510 €	CAF / Parentalité	6 500 €
honoraires, cachets	2 900 €	CAF / consommé autrement	2 500 €
publicité, information	3 500 €	CAF/"aller vers"	6 300 €
dons et cadeaux			
frais de sorties et séjour	6 000 €	CLAS (caf)	4 800 €
voyages, déplacements	1 000 €	DRCS	
missions - réceptions	2 000 €	DDCS (PRIPI)	10 000 €
affranchissements	500 €	Conseil régional	3 000 €
téléphone	2 500 €	Autres	20 000 €
frais bancaires	110 €		
cotisations	4 000 €	75 - Reprise subv. inv	
63 impôts, taxes	4 650 €		
taxe sur salaires			
autres taxes	350 €		
uniformation	4 300 €	77 - Pr. exceptionnels	0 €
64 - Personnel	338 756 €	Remb uniformation	
salaires bruts +charges	333 856 €		
indemnités avantage divers	4 000 €	79 Transfert de charges	34 445 €
Indemnité depart		Aide Adulte relais	19 000 €
charges sociales		Aide CUI emploi à recruter	4 765 €
médecine du travail	900 €	Aide CUI	10 680 €
		Reprise fonds de roulement	0 €
		Reprise fonds dédiés	
66 - Intérêts		Reprise provisions départ	
67 - Charges except.			
68 - Dotations	12 000 €		
amortissements	8 000 €		
provisions	4 000 €		
TOTAL CHARGES	408 856	TOTAL PRODUITS	408 856 €
		Déficit	0 €



Tél. : 04 75 84 84 84
Fax : 04 75 84 84 85
www.bdo.fr

Gare Valence TGV
Le Crayval - 5 avenue de la Gare
BP 10214
26958 Valence Cedex 9

MJC - MAISON CITOYENNE NOEL GUICHARD

Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux membres de l'association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.

A Valence, le 28 mars 2017

BDO Rhône-Alpes
Représentée par Vincent BADIN
Commissaire aux comptes

Siège social : BDO Rhône-Alpes - 20 rue Fernand-Pelloutier - 38130 Echiroles
SAS au capital de 3 000 000 Euros - SIREN 061 500 542 RCS Grenoble - N° TVA Intracommunautaire FR 720 615 00542
Société d'Expertise Comptable Inscrite au Tableau de l'Ordre des Régions de Lyon et de Marseille
Société de Commissaires aux Comptes Compagnie Régionale de Grenoble



2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- ✓ Les appréciations auxquelles nous avons procédé, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

A Valence, le 28 mars 2017

BDO Rhône-Alpes
Représentée par Vincent BADIN
Commissaire aux comptes



Rapport d'activités 2016

Le mot de la directrice

L'EXEMPLARITÉ

FAIRE CE QUE NOUS NOUS
RAPPELONS DE CE QUE
NOUS AVONS DIT !!!



CLÉD'12.

Pleine cette année 2016... avec le sentiment que 2016 est passé à grande vitesse et a été dense et riche. Une journée semblait s'étendre, les semaines s'allongeaient et l'enchaînement nous coupait parfois le souffle. Et je remercie chaque salarié pour l'engagement qu'ils ont porté à l'association et la réussite dans l'accompagnement des habitantes, des habitants. Oui, c'est possible et vous l'avez fait !

Fourmillante cette année 2016, le travail réalisé par l'association est énorme et de belle qualité. Les actions menées prennent du sens sur les valeurs fondamentales pour exister, transformer

avec respect, avec les autres. Nous avons conforté notre manière de faire aux côtés des habitants du quartier et nous nous en réjouissons.

Maillante cette année 2016, « dérouler le fil encore et encore », nous a renforcé et a abouti à un projet ambitieux pour le quartier, les quartiers et ses habitants. Les construire chemin faisant et expérimenter l'intelligence collective ont été un plaisir.

Confiante cette année 2016, ceux qui nous soutiennent depuis 2 ans ont été essentiels confortant nos actions auprès des habitants. Merci à eux pour la confiance qu'ils nous accordent.

Et, 2017, nous sommes prêts et déterminés à relever les défis de demain avec enthousiasme. Ne pas subir, ne pas lâcher. Créer ensemble et faire vivre un nouveau projet solidaire, digne et démocratique ; des nouveaux projets justes, entrepreneurs et vivables !

Un travail associé entre Conseil d'administration et équipe salariée

La gouvernance associative

Suite à l'Assemblée générale d'avril 2016, le conseil d'administration est composé de 17 membres élus, 4 membres de droit, 8 membres associés – 1 administratrice a été cooptée depuis avril, témoignant la volonté de cette gouvernance de s'élargir. Ce sont 8 réunions de Conseil d'administration et 12 réunions de Bureau.

A cela s'associe, les rencontres de la Coopération (Maisons de quartier des Ors, St Nicolas et Maison citoyenne) où siègent 2 administrateurs mandatés par chaque association et les 2 directions avec une fréquence de rencontre de 15 jours.

La Coopération a déroulé le projet « au fil des quartiers » et a été proactive dans une stratégie constructive permettant aujourd'hui d'avoir 3 projets centres sociaux et un projet partagé entre les 3 associations.. Elle a réuni un inter-CA en novembre.



ZOOM – MODALITÉ D'INTERVENTION COMMUNE

Coopérer est une façon particulière de travailler ensemble. Nos maisons visent la coopération avec les autres acteurs. Coopérer signifie le fait d'agir ensemble en vue d'un objectif commun. Ce qui implique qu'un but commun soit partagé entre les acteurs et des conditions à respecter.

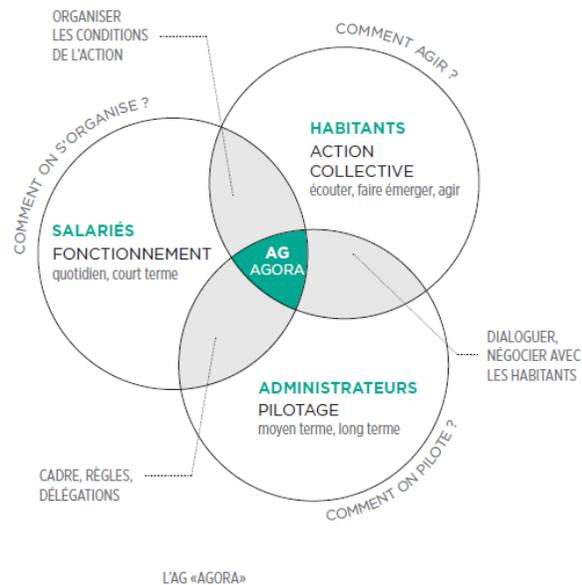
La 1^{ère} condition est l'existence d'une forme d'intention partagée. Les acteurs qui coopèrent doivent être mutuellement conscients de l'objectif commun poursuivi et chercher à ajuster leur comportement l'un à l'autre.

La 2^{ème} condition veut que la coopération repose sur ce qu'on appelle des « motivations mixtes », c'est-à-dire que les gens doivent avoir une raison de coopérer, mais aussi une raison de ne pas le faire. Cela doit être acceptable par tous.

La 3^{ème} condition, c'est la mise en place d'un langage commun, le « liant » de la coopération. Un objectif doit être commun, des intérêts peuvent être divergents, et il est important qu'il y ait une entente sur la définition des termes utilisés pour parler de cet objectif commun ou de ses intérêts divergents. Le but n'étant pas la convergence d'intérêts, mais une invitation à la compréhension de la réalité de l'autre, débouchant alors sur une décision.

A titre d'exemple, la coopération entre 3 lieux mise en place par nos 3 associations est une dynamique et elle est organisationnelle. La contribution est participative, elle s'appuie sur des règles collectives et des procédures : convention de solidarité, prise de décisions collectives et respect, accomplissement de tâches définies, ... Son nom porte sa façon de construire ensemble.

GOUVERNANCE Des habitants acteurs du centre social



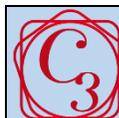
L'équipe salariée

En 2016, ce sont 8,5 Équivalent Temps Plein pour 19 salariés : avec le recrutement d'une direction, et 1 licenciement pour motif économique fin décembre 2016. Auquel il faut ajouter les 5 contrats aidés et nous avons dû remplacer du fait de maladies : 4 salariés. Ces absences s'expliquent par la précarisation de la masse salariale.

En terme de formation, 3 formations (BPJEPS, BAFA, discriminations) ont été menées dont une encore en cours.

En 2016, nous avons accueilli 6 stagiaires en formation, ou en découverte.

A cette équipe salariée, se joint une fois par période scolaire la réunion des équipes de la *Coopération*. Ces réunions donnent les orientations techniques du travail commun. Entre chaque réunion, les salariés doivent avancer sur différents points (ateliers d'échanges de savoirs, adhésion, sorties famille, accueil collectif de mineurs,...). Elles permettent de créer de la cohérence dans nos actions, décloisonnent le travail de nos associations et participent à la visibilité de nos actions auprès des romains.



ZOOM – MODALITE D'INTERVENTION COMMUNE L'animation sociale, des gestes professionnels précis

L'animation sociale a pour objet partagé de transformer les rapports à soi (transformation personnelle, épanouissement) et les rapports sociaux (transformation sociale, émancipation) à travers des formes d'actions collectives (activités, projets, instances) interprétées dans le cadre d'un projet social (qui définit les transformations à engager en priorité) puis transférées dans l'environnement (valeur sociale).

Animer un groupe de personnes d'horizons différents, animer une réunion de partenaires et d'habitants, accompagner les habitants dans un processus, animer dans l'espace public... nécessitent des savoir-faire, mais aussi des savoir-être spécifiques et les gestes professionnels sont précis surtout lorsque nos réunions visent à favoriser l'émancipation et la transformation sociale.

Pour cela, les équipes salariées sont formées et elles peuvent comme les administrateurs ou les bénévoles se former aux différentes techniques d'animation (d'activité, de projet ou d'instance) grâce au lien que nous avons avec la Fédération des centres sociaux de la Drôme.



L'équipement Maison citoyenne - Maison de quartier EST

L'accueil du public

Ce sont au total 289 journées d'ouverture, du lundi au samedi.

Les usagers sont bien plus nombreux que les adhérents puisque notre association a pour vocation d'accueillir, informer, orienter, animer, accompagner les personnes qui franchissent la porte. Sur une semaine, nous observons en moyenne un accueil journalier de 30 personnes (sans compter les personnes qui circulent pour leurs activités). L'accueil passe par les renseignements, les rendez-vous, les activités, les inscriptions administratives, l'écoute, les actions de la Maison, des maisons...

La Maison citoyenne dénombre en 2016, 415 adhérents et 1800 usagers, signe d'une belle vitalité.

L'accueil des associations et des institutions

Nous dénombrons 8 associations hébergées qui occupent le pôle associatif de manière très régulière et utilisent ponctuellement les salles de la Maison citoyenne : *Droit à la parole, Les pieds et des mains, les jasmins de Tunisie, le Club de l'âge d'or, la FCPE, le sporting club, l'association jeunesse culturelle turque des 2 rives, l'association des défunts maghrébins. Nous avons organisé 2 conseils de Maisons.*

La Maison citoyenne gère la salle commune du Pôle associatif, en tentant de satisfaire le plus grand nombre des demandes : cette salle est utilisée tous les jours du lundi au samedi par plusieurs associations, le planning est très chargé. Aussi, des prêts ponctuels comme la Maison pour l'emploi, la Coopération entre 3 lieux, le DIEDAC PLIE valentinois, ... ont utilisé cette salle.

L'association *chemin de paix Tarik Asalam* tient des permanences tous les 1ers

lundis du mois. Et depuis l'automne, l'institut OSA fait des cours de yoga une fois par semaine.



ZOOM : FONCTION SUPPORT - L'ACCUEIL

Fonction accueil - . L'accueil est un pivot de nos maisons de quartiers puisqu'en effet, nous prenons le temps d'échanger, d'informer, d'orienter tous les habitants qui franchissent la porte. Nous animons l'espace accueil : affiches du centre social et des partenaires, expositions, ateliers, rencontres... Accueillir le public n'est pas une simple convention. L'accueil est, pour nous, une qualité sociale avant d'être une qualité individuelle. Cette pratique à la fois ordinaire et complexe est une interaction essentielle entre la maison de quartier et les habitants qu'elle reçoit.

Fonction information – c'est à la fois s'assurer de la bonne diffusion de l'information du centre social et de la mobilisation des habitants. Nos associations informent à la fois sur ses actions mais également de celles de leurs partenaires.

Fonction veille sociale - l'accueil nous amène à écouter, recueillir les besoins des habitants, les transmettre. Notre ancrage dans les quartiers nous permet de connaître et vivre le quartier où nous sommes implantés.

Les maisons de quartiers identifiées comme des lieux d'accueil où les habitants peuvent exprimer leurs problèmes quotidiens, leurs idées, leurs envies dans la bienveillance. L'écoute active mise en place est particulièrement importante pour les personnes isolées, en détresse sociale ou stigmatisées. Cette écoute se fait à la fois dans les locaux mais aussi sur les actions où les maisons vont à la rencontre des habitants, près de chez eux.

Cela conduit également à la fonction de veille sociale de la maison de quartier. L'écoute permet de construire un projet social et des actions adaptées à la réalité du terrain, d'identifier les questions sociales qui se posent sur le territoire, mobiliser les personnes concernées.

Une association tient des permanences pour faciliter les démarches du quotidien des habitants dans les locaux (Bureau polyvalent) : Écrivain public de la *Régie de quartier – Monnaie services* a tenu 40 permanences tous les jeudis en journée en 2016 et une nouvelle permanence s'est ouverte en 2017 le vendredi après-midi. L'écrivain public accompagne jusqu'à 20 personnes par séance sur leurs démarches administratives.



Aussi, depuis fin septembre 2016, suite à l'incendie de l'école Ninon Vallin, la Médiathèque Monnaie est hébergée dans les locaux du Pôle associatif et c'est une cohabitation fructueuse avec notre association.

Enfin, la grande salle est mise à disposition de manière hebdomadaire à la chorale *Cœur en fête* tous les lundis après-midi (35 séances en 2016) et à *Rythme et danse* tous les mardis après-midi (35 séances en 2016).

Et tout cela demande une organisation rigoureuse ! Merci Sabah ☺.



ZOOM : FONCTION SUPPORT – ANIMATION PARTENARIALE

Fonction d'animation de la relation élus-citoyens – la maison de quartier favorise, voire anime, le dialogue entre des habitants et des décideurs afin de garantir la capacité des habitants de participer à l'élaboration des politiques publiques locales (posture d'espace intermédiaire pédagogique) – où notre rôle est d'apporter des méthodes qui vont favoriser un dialogue.

Fonction d'animation du réseau des acteurs – le centre social réunit et anime le réseau des acteurs locaux autour d'une question territoriale (la jeunesse, la veille ...) - où notre rôle est d'apporter des méthodes qui vont favoriser le partenariat, l'émergence de l'intérêt commun. C'est par exemple, lorsque les maisons de quartier animaient le pré-forum des associations.

La Maison citoyenne met à disposition les locaux (grande salle, cuisine associative, jardin), nous dénombrons 141 prêts ponctuels en 2016 :

- aux associations : collectif Sud, la Fédération des centres sociaux de la Drôme, l'ASTI Romans, l'association islamo-chrétienne, Monnaie services, Accès, CLCV, URACS, PIM, Romans international, Nousistan, SNUIPP... et les associations hébergées.

- aux institutions : le Pôle emploi, les écoles du quartier Ninon Vallin, St Exupéry et Langevin, la Médiathèque Monnaie,...



ZOOM : FONCTION SUPPORT - ORGANISATION

Fonction d'organisation d'activités et de services – la maison de quartier organise et fait vivre des activités et services utiles pour les habitants – bien souvent construits à partir d'une expression d'habitants (enquêtes, diagnostics, un besoin exprimé, une envie énoncée... par plusieurs).

Fonction de gestion de bâtiment – nos associations gèrent les équipements qui leur sont mis à disposition par la Ville. Par conséquent, elle gère les salles et les prêts de salles aux associations conventionnées et aux institutions (école, Pôle emploi,...).

L'accueil, c'est aussi 5 expositions par an : sur l'alimentation, les circuits courts, les égalités entre les femmes et les hommes,...

Actions Parentalité

Place des pères

Le projet de la Place des pères s'est poursuivi en 2016, avec une implication de plus en plus forte des pères auprès de la maison citoyenne : tables de quartier, café en préam'bulle, fête de quartier, 50 ans...

Un des pères s'est investi en intégrant le conseil d'administration, et est même devenu salarié suite au non renouvellement d'un contrat d'un des salariés de la maison.



2 pères ont été suivis sur un projet qui a été ouvert à la maison de quartier st Nicolas : une sortie au stade de Lyon a ainsi pu avoir lieu. Ils ont travaillé sur la sortie, le barème de participation 6 pères, 8 enfants entre 11 et 15 ans et 2 adultes ont participé à cette action. Pendant l'été, 2 sorties ont eu lieu une à Vallon pont d'arc (8 pères et 8 enfants) et une à la cité du chocolat à Crest avec baignade à Saillant 5 pères.



Par ailleurs, la médiathèque Monnaie a confié son déménagement - de la mise en carton des livres au démontage des étagères... - au collectif des pères afin de les encourager dans leurs initiatives. Le noyau dur du groupe effectue depuis lors un gros travail pour préparer un projet de voyage « un père, un enfant » : préparation des documents administratifs pour la sortie du territoire, préparation des bagages, vaccins, constitution du groupe père/enfant, action de financement (repas partenaires...les hommes aux fourneaux !), règles de vie commune lors du voyage, budget et épargne progressive... Ils sont partis et bien revenus ! Bravo Karim

Dans un souci d'accompagnement à l'autonomie et la prise de responsabilité, chaque événement est porté par un binôme de pères volontaires qui a en charge l'ensemble du montage et du déroulement : la logistique, la préparation, la répartition des tâches, la décoration des lieux et rangement.

En fonction du projet et dans le cas de fratrie, les pères sont accompagnés par des enfants différents, ados pour un match de foot, enfant plus jeune pour le voyage.... il privilégie tour à tour une relation particulière avec chacun de leur enfant.

Partenaires : Sauvegarde de l'enfance, Médiathèque Monnaie
Action soutenue par le Contrat de Ville.

Entracte Parental

En partenariat avec le CMS de la Monnaie et celui de la Pavigne, l'Entracte parental s'est poursuivi cette année. Au 1er semestre, l'atelier massage d'éveil du nourrisson s'est déroulé à raison d'une fois tous les 15 jours hors vacances scolaires. Les personnes s'engageaient pour 4 séances de 2h. A ces rencontres, se rajoutaient des rencontres collectives, où tous les participants, passés et présents, étaient conviés. Les thèmes des rencontres sont choisis en fonction des souhaits des parents et des sujets abordés lors des séances de massage. Les rencontres collectives se déroulent, dans la mesure du possible, chez les partenaires de la petite enfance afin de faire découvrir aux parents les différents lieux existants sur le territoire.

En raison du rythme bimensuel et hors vacances scolaires et ce malgré de nombreuses inscriptions, la régularité des participants a été problématique, de

nombreux désistements sont survenus. De même, malgré les liens de confiance établis, les rencontres collectives ont été difficiles à mettre en œuvre.

Au cours du 2nd semestre, les modalités de mise en œuvre ont donc changé, les séances sont devenues hebdomadaires, chaque session comprenant 5 séances dont 1 animation spécifique de découverte partenariale. Et enfin, le partenariat avec le CMS s'est élargi en incluant le CMS de la Pavigne

Nombre de participants : 25 parents pour 26 enfants - 5 sessions

Des rencontres et des interventions partenariales: « la relation à bébé » à la crèche Il était une fois, « les relations intrafamiliales » au Relais Naissance, une intervention sur le « temps de femme », une séance de gym douce post-natale, une intervention conte pour tout petits avec la médiathèque, une animation sur l'acupression réalisée par un parent, une journée d'information sur l'allaitement avec divers ateliers : portage, diversification, cosmétique naturel, couche lavable...

Partenaires : CMS Monnaie et CMS LA Pavigne

Action soutenue par la CAF de la Drôme

Soirées en famille

● 5 soirées Bam'bulle ont eu lieu en été au jardin : entre 15 et 80 personnes à chaque soirée. Repas offert par l'association des Pieds et des Mains et par le collectif Roses des sables, repas partagé, débat autour du documentaire «Voile sur la république», karaoké, animation interculturel avec Romans international, ...

● 1 soirée Bam'bulle en automne pour le lancement des vacances, présentation des programmes jeunesse et famille, projection et rétrospectives de l'année

Partenaires : Médiathèque Monnaie, Romans international, Oasis

Action soutenue par la CAF de la Drôme

Vacances parents enfants – Vacances en beauté

Initié fin 2015, les *vacances en beauté* ont continué toute l'année 2016. Ouvert à tous, différentes animations ont été mises en place lors des vacances scolaires. L'objectif est de proposer des temps d'animation aux familles, des visites, des sorties, des loisirs créatifs... Les activités ont pour objectif de permettre l'épanouissement familial à travers la création et le développement de l'imagination, elles favorisent l'exercice de la parentalité et créer du lien entre les habitants.



Ainsi pour chaque vacance scolaire, la maison a accueilli 15 à 30 personnes du quartier, tout en commençant son ouverture vers les autres quartiers de la ville. Pour chaque vacance, 2 sorties extérieures ont lieu et 2 demi-journées d'activités par semaine.

En 2016, les familles sont sorties à font d'Urle, au parc Jovet, ont visité une chèvrerie, se sont promenées dans les bois pour ramasser des

châtaignes, visites des châteaux (Grignan, Vizille....), baignade au lac d'aiguebelette, ferme aux crocos, visite de Grenoble et son téléphérique mais ils ont aussi préparé un petit déjeuner équilibré, fabriqué des bugnes, créer des compositions artistiques en fruits et légumes, soirée halloween....

Depuis l'été, un groupe de bénévoles habitants prépare et construit les *vacances en beauté* accompagné par la Maison Citoyenne. C'est classss, Laetitia !

Action soutenue par la CAF de la Drôme



ZOOM : FONCTION SUPPORT - ANIMATION SOCIALE

Fonction d'animation parentale – la prestation d'animation collective familles délivrée par la CAF introduit à l'intérieur du projet centre social des actions en direction des familles. Nos associations mettent en œuvre des actions en lien avec la diversité de réalités familiales (familles mono-parentales, en couple, recomposée, ...). Les situations vécues sont aujourd'hui complexes et nous obligent à travailler sur des champs très variées.

Fonction d'accompagnement des habitants – le centre social accompagne les actions des habitants à partir de leurs attentes, de leurs colères, de leurs envies, des leurs intérêts dans un esprit d'intérêt collectif – notre rôle est d'apporter des méthodes, des moyens pour que les habitants puissent développer leur action, leur pouvoir d'agir. C'est l'accompagnement de ce processus que nous engageons avec les habitants.

Fonction d'animation de la vie locale – nos associations sont des acteurs de l'animation de la vie sociale. Elles agissent tout au long de l'année en proximité des habitants. Elles mènent avec les habitants des cycles d'animation.

Actions Vie de quartier

Animations de quartier

Les Pieds d'immeubles se sont poursuivis sur 4 lieux différents au cours du mois de juin : Chaque semaine, un thème et un lieu étaient associés. La Maison citoyenne a investi l'espace Chopin pour des découvertes sportives qui ont mobilisé essentiellement les adolescents sur des activités de volley, rugby et basket ; la place Hector Berlioz pour des activités kermesse et jeux en bois qui ont essentiellement touchés les enfants de moins de 12 ans. Le temps n'a pas permis de mettre en place les jeux d'eau prévu initialement, le parc du petit prince pour des jeux de société, des jeux en bois, et enfin Jules Nadi pour des activités plus « paisibles » autour des cartes, jeux d'échec, molki, dame... Ce dernier espace connaît plus de difficultés de fréquentation malgré le porte à porte. Cet espace est occupé par des personnes qui sortent peu de leur domicile.

Les objectifs restent la mobilité au sein du quartier et l'animation de l'espace commun.

Ces animations ont connu une fréquentation très variable de 3 à 100 participants !

Partenaires : Sauvegarde de l'enfance, Médiathèque Monnaie, Caisse des écoles, Maison de quartier St Nicolas, HPR.

Oasis de convivialité

Mise en place d'un « aller-vers » sur le quartier à raison d'un secteur tous les 15 jours entre avril et octobre.

La maison citoyenne prévient chaque habitant d'un secteur, apporte boissons, informations et bonne humeur. Elle peut retrouver ainsi les habitants d'un même ilot pour échanger sur la vie du quartier, les besoins, les envies, les moments de plaisir vécus ou les moments difficiles... c'est l'occasion d'aller au-devant des gens, de créer des relations avec les habitants, de faire connaître le centre social ; c'est aussi une façon de participer au tissage/ ou créer des liens entre voisins.

En 2016, il y a eu 8 oasis de convivialité – 12 programmés qui ont touchés 101 personnes. Ils se sont interrompus au mois d'octobre pour cause de mauvais temps.

Action soutenue par la CAF de la Drôme





ZOOM – MODALITE D'INTERVENTION COMMUNE

Aller vers... et faire venir

Les maisons de quartiers sont des structures de proximité, au plus près des habitants. Il s'agit pour elles non seulement de proposer des actions, des animations dans ses locaux, accompagner les initiatives des habitants mais aussi d'aller à la rencontre des habitants au sein même des quartiers, plus près de chez eux. Cette démarche d'*aller vers* est au cœur de notre démarche et apparaît très importante pour toucher des personnes isolées ou qui ne viendraient pas spontanément dans les maisons de quartiers.

Les maisons de quartiers ont également cette posture d'« aller vers », lorsqu'il permet à d'autres organismes de s'approcher des habitants (mise à disposition de locaux).

Veille sociale

En partenariat avec la Sauvegarde de l'enfance, la maison citoyenne est sortie hors de ses murs 2 fois par semaine jusqu'en octobre. Ensuite, les événements de la maison (jmec, 50 ans...) ont interrompu la dynamique.

Certains espaces publics sont clairement occupés par différents groupes, la maison citoyenne et la sauvegarde font le tour du quartier et s'arrêtent dans ces espaces pour échanger. Les sujets de préoccupations diffèrent en fonction de l'âge des personnes. Au carrefour, les jeunes de 16 à 22 ans se retrouvent ; les sujets comme l'emploi, la scolarité et les loisirs sont les thèmes récurrents. Plus loin, les trentenaires abordent plutôt les thèmes de l'emploi et du logement. La Mcng et la sauvegarde échangent aussi avec les parents, les préoccupations concernent alors l'avenir des enfants, l'inquiétude que ça génère et la nécessité ou non de quitter l'environnement du quartier ; c'est aussi l'occasion d'aborder toutes les questions sociales qui traversent le pays. Cette veille sociale se fait aussi auprès de quelques commerçants qui peuvent nous aider à prendre le pouls du quartier grâce à la fréquentation du lieu

Ce travail a pour objectif d'être présent et visible sur l'espace public, ce temps permet de créer des liens de confiance à différents moments de la journée. Se rencontrer en dehors des murs de la Maison citoyenne permet d'aller à la rencontre d'un public qui ne fréquente pas la maison. Ces espaces facilitent la parole libre et

sans jugement. Le faire régulièrement permet de créer du lien entre la structure et les habitants ; avec du temps et de la persévérance, un climat de confiance s'instaure.

Partenaire : Sauvegarde de l'enfance

Action soutenue par la CAF de la Drôme



ZOOM – MODALITE D'INTERVENTION COMMUNE

Ecouter : Avoir une écoute des habitants et du territoire permet d'être dans la veille sociale permanente. Pour cela, les centres sociaux mettent en place des stratégies d'écoute et des outils pour collecter, reporter et analyser ce qu'ils entendent ou ce que l'on vient leur dire.

L'écoute active, c'est une technique de communication qui consiste à porter une attention à l'autre dans la bienveillance.

2 types déclinés dans l'écoute active :

L'écoute large. Il s'agit d'aller écouter les habitants sur des temps dédiés ou non - là où ils vivent, là où ils se retrouvent – pour tenter d'identifier les problèmes qu'ils évoquent, les situations problèmes, les « épines dans le pied » qui les empêchent de vivre bien.

L'écoute orientée. Lorsque la maison de quartier (en CA, en équipe) a identifié une « situation problème » potentielle, il s'agit d'aller la vérifier, de voir si elle concerne d'autres personnes et surtout de voir si un groupe est prêt à se mobiliser pour tenter d'agir sur celle-ci.

50 ans de démocratie, de tolérance, de convivialité... 50 ans de vivre ensemble



Le 22 décembre 2016, la Maison citoyenne – MJ Monnaie a fêté ses 50 ans d'existence ! Ouverture, solidarité, respect sont les valeurs qui s'y sont développées pendant ces 50 dernières années ; cela continue, les habitants se sont investis avec générosité pour fêter cet anniversaire.

Le quartier de la monnaie a pu montrer la richesse de ses habitants et des initiatives qui l'ont vu évoluer. Les habitants-bénévoles ont travaillé pendant 3 mois à éplucher les archives. Ils ont créé une magnifique exposition qui revisite ses 50 ans d'histoires. L'expo est restée jusqu'à mi-février. Les habitants s'y sont vu, se revoient jeunes et parfois ne se reconnaissent pas ! Des souvenirs qui ont déclenché malice, nostalgie, émotion et fous rires.

Le 22 décembre, une soirée exceptionnelle s'est déroulée, festive et émouvante... à guichet fermé ! 250 personnes présentes ! Démonstration de danse, de hip hop et un concert a capella du groupe *Evasion* qui a commencé son aventure 30 ans auparavant à la Monnaie. Une richesse culturelle mis à l'honneur « la culture est très importante, c'est l'envie de partager quelque chose ensemble, il ne faut jamais l'oublier »... Et pour finir dans la convivialité et la tradition, un buffet et un gâteau d'anniversaire... évidemment ;-) ! Le happy birthday s'est alors transformé en marseillaise revisité en hymne à la paix... La Monnaie, c'est magique et tout le monde est reparti fier avec l'envie et l'énergie pour repartir...



ZOOM – POSTURE D'ACCOMPAGNEMENT

L'animateur : le centre social anime une activité – toujours à partir de l'expression d'habitants mais cette fois-ci, il le fait AVEC les habitants concernés. Certaines tâches sont gérées par plusieurs personnes d'un groupe.

2016 c'est le RETOUR de la fête de quartier !

Les festivités se sont déroulées le mercredi 20 juillet 2016 de 16h à 23h. Elles ont pu avoir lieu grâce à de nombreux habitants bénévoles qui se sont investis.... La première réunion de préparation a eu lieu 29 avril avec 4 bénévoles, la dernière réunion ils étaient plus de 25 à s'impliquer très activement.

A 16h, la ludothèque et la maison citoyenne avaient installé divers animations : coloriage, perles, peinture, jeux en bois.... ; à 18h l'inauguration du jardin partagé

Chopin s'est déroulé (cf. plus bas)

Lors des réunions de préparation, chaque bénévole s'est inscrit sur un groupe-projet afin de gérer en petit comité la mise en place de la fête ; certains ont travaillé la communication, d'autres les autorisations auprès de la mairie, d'autres encore la gestion et l'installation du matériel, un groupe a travaillé sur la préparation du repas et puis sur la dernière réunion, chacun a pu s'inscrire sur un groupe de rangement : table/chaises, vaisselle, nettoyage, décrochage des guirlandes et toiles d'ombrage.



L'ambiance 2016 était à l'espagnol avec une somptueuse Paella-poisson et le groupe de musique gypsy « Luna del sol ». Ce fut une réussite ! La majorité des 80 repas ont été vendus avant la fête, lors de la réservation. Les portions restantes se sont vendues sur place. Chaque repas s'est vendu à prix coûtant et tout a fonctionné grâce à des bénévoles engagés.

Avant le concert de nombreuses démonstrations ont eu lieu, Rodrigue et le HIP HOP ont permis de mettre en place une nouvelle activité à la rentrée de septembre ; l'accueil de loisir municipal nous a montré un spectacle de danse avec les enfants ; la chorale nous a présenté un spectacle, une adhérente de l'âge d'or a repris quelques classiques de la chanson française, les Stardelles

ont aussi participé en présentant quelques danses dans leur magnifiques costumes. En fin de soirée, un DJ a permis de finir la soirée sous de joyeux auspices musicaux ! Et plus de 600 habitants du quartier sont passés pour cet évènement.

Partenaires : les associations de proximité, la Médiathèque, la ludothèque, la Maison de quartier St Nicolas et les Ors, la Sauvegarde de l'enfance, l'accueil de loisirs municipal Monnaie.



ZOOM : POSTURE D'ACCOMPAGNEMENT

Le passeur : le centre social accompagne un collectif d'habitants qui a un projet / qui souhaite agir face à une « situation problème » vécue. Il est « ressource » pour le groupe – il facilite la réalisation du projet ou de l'action. Le centre social n'est pas « concerné » par le projet ou l'action.

Création du jardin CHOPIN



Il est sorti de terre ! Mobilisation en février des habitants puis création du collectif des jardiniers soit 12 familles et 14 en liste d'attente.

12 réunions du collectif permettant de :

- établir l'objet du jardin partagé CHOPIN et son cadre de valeurs
- construire l'esprit collectif et la cohésion du groupe
- définir les modalités de fonctionnement : taille, répartition et nombre des parcelles, règlement intérieur, les tâches à réaliser, les inscriptions, cotisation, responsabilité civile...

La dynamique collective est difficile avec des absences à des réunions, des difficultés de compréhension en terme de langage, la difficulté de la pratique même de la réunion. Le respect du cadre de travail posé nécessite d'attention. Quelques jardiniers ont participé aux réunions de préparation de la fête de quartier.

Travail institutionnel :

- Convention de mise à disposition de l'espace – Ville/MCNG
- Rencontre partenariale : Régie de quartier, Médiathèque, prévention spécialisée
- Visite des jardins partagés des ors et Edith Piaf
- 2 rencontres avec HPR pour avoir à disposition un local commercial à proximité du jardin



Avancées dans le jardin

- ✓ Mise en place des ganivelles, bancs
- ✓ Mise en place d'un système d'irrigation d'eau avec 3 sorties d'eau + 1 bac de récupération d'eau
- ✓ Création d'une parcelle collective pédagogique
- ✓ Aménagement du cabanon : étanchéité (maçonnerie), mise en place de casiers, râtelier d'outils

- ✓ Mise en place de carrés d'herbes aromatiques devant le jardin CHOPIN
- ✓ Fleurissement du jardin Animation de 2 pieds d'immeubles sur l'espace devant le jardin - les 7 et 9 juin avec 80 personnes chaque soirée.
- ✓ Puis inauguration du jardin le 20 juillet avec visites, dégustation de radis et 600 personnes présentes sur le tènement du jardin.
- ✓ Visites des écoles du quartier sur la parcelle pédagogique.

En conclusion, le suivi quotidien est actuellement indispensable. Et oui, Adem.

Action soutenue par le contrat de Ville et la Ville de Romans



ZOOM : POSTURE D'ACCOMPAGNEMENT

Le médiateur : le centre social favorise, voire anime, le lien entre des habitants et des décideurs ou entre des partenaires dans l'objectif de réaliser un projet commun sur le territoire. Il favorise le lien, le débat, permet la rencontre, propose éventuellement des médiations en cas de conflit ... Le centre social = espace intermédiaire pédagogique : il permet la rencontre, il permet que les uns et les autres grandissent dans la rencontre.

Suivi du jardin collectif du CALD

Prise de contact avec les 10 jardiniers : la dimension collective est absente et de nombreux mécontentements des jardiniers sont remontés : problèmes de voisinage, problèmes d'eau, d'obstruction de passage avec une construction de fortune... Il est difficile d'obtenir la liste complète des jardiniers. Les visites sont aléatoires mais cordiales, et beaucoup de jardiniers sont coopératifs. Ils échangent conseils, graines et techniques individuellement.

Les jardiniers possèdent déjà de nombreuses techniques de maraîchage en bio. Les jardins sont bien aménagés et sont par conséquent productifs.

La proposition de la mise en œuvre d'une association de jardiniers est bien accueillie ; mais besoin d'en discuter avec tous les intéressés et de travailler sur des statuts adaptés en 2017.

Partenaires : Soliha - *Action soutenue par le contrat de Ville*

Café réparation mobile – piloté par la Maison de quartier ST Nicolas

Le Café réparation a pour objectif de travailler sur l'obsolescence programmée. Grâce au bouche à oreille, la fréquentation a été en augmentation tout au long de l'année. Ce café très spécial est l'occasion de réparer les vélos et le petit électroménager ; de l'aspirateur à la central vapeur en passant par les cafetières senseo, les sèche-cheveux et les machines à pain....



Spécialement pour les vélos, 5 cartes d'accès en illimité à l'association Kazacycle ont été mises à disposition, c'est l'occasion pour les habitants de réparer leurs vélos et d'avoir accès au petit matériel et aux pièces détachées.

Beaucoup emmènent ordinateur et téléphone, ce qui demande d'autres compétences, c'est alors l'occasion de réorienter les personnes vers les

structures qui peuvent les aider. 23 cafés réparations mobiles devant le marché Monnaie - pour environ 154 personnes touchées

Partenariat : Maison de quartier St Nicolas

Actions dans la Maison

Café en préam'bulle - 32 cafés pour une fréquentation de 10 à 30 personnes chaque semaine

Le café en préam'bulle a lieu tous les vendredis hors vacances scolaires de 8h30 à 10h. La Maison citoyenne propose café, thé, pain complet, croissant, beurrepetit déjeuner collectif qui permet de discuter à bâton rompu des événements. L'objectif est de créer du lien avec les habitants du quartier, d'apprendre à se connaître, de prendre conscience des problématiques existantes sur le quartier et de partager un moment convivial qui génère de la confiance et une meilleure connaissance de la vie du quartier.

Les cafés en préam'bulle se déroulent dans l'espace d'accueil de la Maison citoyenne, pendant les beaux jours (fin mai à fin octobre), il se situe en extérieur. Les personnes font des nouvelles connaissances, les adhérents de la maison et les habitants se rencontrent. Cet espace est fréquenté par différents âges.... De 20 à 77

ans !

Une fois par période scolaire, la maison citoyenne invite aussi les partenaires à passer, c'est un temps d'échange informel de nos actualités respectives, c'est aussi un moment où les partenaires sont à même de rencontrer des habitants. Cela donne la possibilité à tout un chacun de pouvoir placer la relation sur un plan différent, un



plan où le lien « institutionnel » professionnel/bénéficiaire s'atténue.

En 2016, Plusieurs animations spécifiques ont aussi eu lieu sur le renouvellement de projet, nos axes de travail, la mobilisation sur les tables de quartier du renouvellement de projet....

Action soutenue par la CAF de la Drôme



ZOOM : MODALITE D'ACCOMPAGNEMENT COMMUNE

Accueillir : Les 3 centres sociaux mènent l'ensemble de leurs actions dans un esprit de convivialité et de solidarité. La convivialité est un maillon indispensable qui devient un outil pour favoriser l'accueil, le plaisir de vivre ensemble, de chercher des équilibres nécessaires à établir une bonne communication, un échange sincère dans une réunion,... La convivialité correspond au processus par lequel on développe et assume son rôle d'habitant, ceci s'associant souvent au partage alimentaire (jus, café, thé....), faisant vivre ainsi le lien social.

Activités sportives

Plusieurs activités sportives sont proposées pendant l'année scolaire, 35 semaines par an :

- Gym douce, avec 3 séances hebdomadaires et 27 inscrits
 - Training corporel avec 3 séances hebdomadaires et 15 inscrits
 - Musculation avec 5 séances hebdomadaires et 55 inscrits
- Auquel, nous ajoutons les 9 inscrits aux randonnées.



Passeurs de culture – on sort ensemble

En 2016, les maisons de quartiers St-Nicolas, des Ors et la Maison Citoyenne Noël Guichard ont poursuivi l'action amorcée en 2015 dans l'accompagnement d'un collectif culture commun avec comme objectif principal de rendre la culture accessible au plus grand nombre. La grande réussite de ce projet c'est la création d'un passeport culture qui ôte en partie les freins d'accès à la culture (financier, de mobilité, psychologiques.) Grâce à la proximité de ces structures avec les habitants des quartiers. Le passeport est également la création de temps de rencontre, d'échange très riches entre des publics qui ne se seraient pas forcément rencontrés en dehors de cette formidable communauté éphémère qu'est le partage d'un spectacle.

Nos attentes ont été largement dépassées. Nous visions la vente de 60 passeports nous en avons à ce jour vendus 88 répartis sur les 3 quartiers (20 aux Ors, 21 à la MCNG, 47 à St-Nicolas), permettant de décloisonner les publics des différents quartiers.



Un tiers des personnes ayant bénéficiées d'un passeport a un quotient familial inférieur à 900 (contre la moitié en 2015 mais cela représente le même nombre de personnes voir plus), ce qui nous garantit une réelle mixité sociale, évite la stigmatisation d'un public « pauvre ».

Nous avons attiré cette deuxième année un grand nombre de personnes qui ont des petites retraites et qui n'envisageaient plus de sortir. Avec le passeport c'est chose faite. Un bon moyen de lutter contre l'isolement.

Le passeport s'adresse à toutes les générations de 9 à 99 ans. Nous avons cette année 14 enfants de moins de 16 ans (contre 4 en 2015). Cela représente 9 familles dont 6 monoparentales au QF inférieur à 900.

Le collectif culture, composé de bénévoles et accompagné par une animatrice de la Maison de quartier St Nicolas, s'est formé, pour une première équipe en 2015 et une autre en 2016, afin de mieux jouer son rôle d'ambassadeur, de « passeur de culture ». Cette formation, très enrichissante, proposée par Culture du Cœur, a joué un rôle très important dans l'engouement et la motivation des bénévoles autour de

ce projet et de la mobilisation des publics. Proposer une formation sur la médiation culturelle à des bénévoles associatif leur donne les moyens de s'investir plus loin dans la gouvernance du projet.



Les sorties culturelles ont par contre étaient beaucoup moins attractives que ce que nous avons escompté. Pour beaucoup de famille une sortie à la mer est beaucoup plus synonyme d'évasion, de repos que une sortie sur un festival ou au musée à l'exception du car pour le musée des Confluences à Lyon qui a fait le plein et a été très

appréciée. Cependant les sorties ont eu lieu et ont été très riches. Nous avons menées 4 sorties découvertes communes aux 3 maisons de quartier :

- le festival d'Alba la Romaine en juillet (2 minibus, 16 personnes des Ors et de St-Nicolas), 2 spectacles vus.
- Le musée des confluences à Lyon et le parc de la tête d'or (60 personnes), une visite guidée pour les adultes et une pour les enfants.
- Le musée de la préhistoire à Vassieux en Vercors (2 minibus, 16 personnes de St-Nicolas et de la MCNG), une visite guidée.
- La grotte Chauvet (1 minibus, 9 personnes des Ors et St-Nicolas).

Nous avons aussi constaté que des sorties en minibus (donc avec moins de monde) proposait une meilleure qualité dans la découverte et l'échange entre les personnes. Si nous n'avons pas de bilan quantitatif à la hauteur des attentes sur les sorties, le bilan qualitatif lui est très bon de la part des bénéficiaires comme des animateurs. Nous souhaitons donc poursuivre notre action sur les sorties de découverte culturelle et engager un travail de mobilisation plus important.

De même, la Comédie Itinérante a proposée deux spectacles en 2016 à la MCNG sur le quartier de la Monnaie. Il est toujours très intéressant de faire sortir la culture des lieux balisés et de donner à voir nos quartiers différemment. Ça les rend plus attractifs, plus animés et ça crée ou renforce les liens de voisinage.

Il est encore tôt pour savoir si le projet a un impact réel sur l'insertion des personnes mais nous voyons déjà les effets positifs sur la création de lien social.

Saison 2015/2016 : Parmi une sélection de 10 spectacles.

48 passeports vendus pour la saison 2015/2016 (dont 4 - de 16 ans (ados) / 24 au QF inférieur à 900)

- ✓ 12 aux Ors (6 au QF inférieur à 900)
- ✓ 6 à la MCNG (1- de 16 ans (ado) / 2 au QF inférieur à 900)
- ✓ 28 à St-Nicolas (3 – de 16 ans (ados) / 16 au QF inférieur à 900)

Saison 2016/2017 : Parmi une sélection de 16 spectacles. 88 passeports vendus pour la saison 2016-2017 (dont 14 – de 16 ans / 31 au QF inférieur à 900)

- ✓ 20 aux Ors (1- de 16 ans (ado) / 4 au QF inférieur à 900)
- ✓ 21 à la MCNG (5 - de 16 ans (2 ados et 3 enfants) / 5 au QF inférieur à 900)
- ✓ 47 à St-Nicolas (8 -de 16 ans (5 ados et 3 enfants) / 22 au QF inférieur à 900)

Action soutenue par le contrat de Ville

Consommer autrement : Délici'bulle et Vesti'bulle

En 2016, 2 ateliers basés sur les compétences des habitants, la transmission et l'échange de savoirs ont commencé.



Délici'bulle a pour objectif de travailler sur l'alimentation : cours de cuisine, visite de ferme locale, atelier cuisine parents enfants... Au cours du dernier trimestre l'année, un bénévole, cuisinier de profession, a animé 2 cours de cuisine qui ont regroupé une dizaine d'habitants. La veille, les personnes inscrites se retrouvent pour faire les courses, choisir les produits et le lendemain elles

poursuivent la rencontre pour préparer blanquette de veau, aubergines à la libanaise, fenouil sautés au curry... C'est l'occasion de nouvelles rencontres en apprenant de nouvelles recettes. Nous remercions le crédit mutuel qui nous a permis d'investir dans du matériel adaptés à la confection de repas afin que les ateliers cuisine puissent se développer

Les enfants grâce à l'appui de leur parents cuisine bugnes, soupes de courge, et créer des œuvres en fruits et légumes. C'est l'occasion de les sensibiliser sur les goûters, les petits déjeuner tout en s'amusant.

Vesti'bulle a pour objectif de valoriser les savoir-faire et compétences en couture. En janvier une réunion d'information a réuni 16 habitants intéressés par le projet. Grâce à la mise à disposition de machine à coudre, 2 permanences ont pu ouvrir. Ces permanences ont été tenues par les habitants qui s'inscrivaient en fonction de leurs disponibilités. Parallèlement, certains proposaient de faire passer leur savoir pour confectionner un tablier, une trousse à couture, un ourlet de rideaux et d'autres s'inscrivaient pour bénéficier de ce savoir. Ce fonctionnement a permis de faire « tourner » les professeurs et les apprenants. Dans un premier temps, de nombreuses personnes venaient et puis, petit à petit, l'attente aux machines et le manque de savoir-faire sur l'entretien des machines a posé problème. En 2017, l'atelier repart et répare.... avec des cours sur la réparation et l'entretien des machines et surement sur un projet collectif de création de matériel pour la fête de quartier et l'accueil de loisir.

Repas des partenaires



Des repas aux partenaires sont proposés tous les 2 mois. Ils ont été élaborés soit par le collectif *des roses des sables*, soit par l'association *des pieds et des mains*, soit par le collectif *Place des Pères*. Le principe est simple : c'est permettre à des partenaires, collègues, habitants... de se retrouver autour d'un bon repas entre midi et 2, entre 2 rdv, entre 2 réunions.... pour venir manger, papoter, partager un moment convivial et ...délicieux ! Et les recettes des repas permettent de financer des actions... que du bonheur !

En 2016, 5 repas partenaires ont régalé nos papilles et 250 repas servis.

Actions Formation

ASL

Sur l'année 2015-2016, 90 personnes ont bénéficié des cours de français de la Maison Citoyenne. Les cours sont accessibles (dans la mesure des places) à toutes personnes désireuses d'acquérir de l'autonomie dans la vie quotidienne grâce à une



meilleure connaissance de la langue et des espaces sociaux et publics. Ils sont indispensables à la bonne intégration des personnes, ils sont le premier facteur d'intégration à la société française.

8 groupes sont constitués dont 5 assurés par des bénévoles : un grand merci à Dominique, Evelyne, Damarys et Marcelle pour leur engagement, sans vous ce ne serait pas possible ! Bienvenue à Agnès et Marie. Hadjira et Florence ont assuré 6h de cours hebdomadaires pour chacun des 3 groupes. Les bénévoles assurent des cours réguliers en fonction de leur disponibilité, qui vont de 2h à 4h par semaine.

Chaque personne désireuse d'accéder à des cours est reçue par Hadjira afin de procéder à une évaluation du

niveau d'oral et d'écrit. Ensuite, en fonction des places disponibles, les personnes sont affectées à un groupe ou mises en liste d'attente.

Divers thèmes ont été abordés tout au long de l'année : l'alimentation a donné lieu à une exposition de portrait associé à une recette, 2 groupes ont travaillé sur des thèmes d'actualités et de support médias tels que le chant et l'image, 2 groupes ont travaillé sur la prise de rdv (médicaux, administratifs...), 1 groupe à travailler sur la mobilité avec l'utilisation des moyens disponibles comme citéa et la sncf (prendre un abonnement, faire la demande de la carte illico solidaire, composer un billet, lire des horaires...) avec une expérimentation sur Valence ; 1 groupe à travailler sur la santé.

Les ASL, c'est découvrir autrement notre société ; ces ateliers sont bien plus que des cours. Une sortie a été réalisée début décembre, elle a permis à une 40aine de personnes de visiter Grenoble : muséum d'Histoire naturelle et visite de la bastille en bulle étaient au programme.

En parallèle des animations spécifiques ont lieu en cours d'année avec des partenaires :

- ✓ **Eovi** à travailler sur l'équilibre alimentaire : groupe d'aliments, décodage des tickets de caisse....a-t-on oublié des familles d'aliments ? Échanges autour des sucres cachés qui a généré des « électrochocs »
- ✓ **Planning Familial** a permis des échanges avec une sage-femme et échanges autour de la « grand parentalité »
- ✓ Intervention d'une **professionnelle de l'expression corporelle** (apprentissage

du corps humain, travail sur la mobilité physique)

- ✓ Visites de la **ludothèque** et **médiathèque**

Les stagiaires ont participé à un atelier de théâtre-forum sur la parentalité avec l'association Ebullition. Les deux animatrices ont rapidement gagné leur confiance, à l'aide de jeux qui aident à communiquer sur son humeur, se présenter, mieux se connaître, à bouger son corps. Réparties sur trois groupes, elles ont créé des saynètes racontant des anecdotes de parents : la belle-mère qui exige de sa belle-fille, le jour du mariage, de lui "donner" un petit-fils rapidement ; les disputes dans le couple ; le harcèlement scolaire. Entre les saynètes, il y avait des séquences où elles racontaient leurs inquiétudes mais aussi leurs bonheurs dans leur quotidien de maman et de femme. Malgré les réticences à s'exposer et à s'exprimer en français devant un public même réduit, elles ont joué le jeu avec joie et bonne humeur et ont tenu à apporter des accessoires pour rendre les saynètes plus réelles. C'était une première participation pour toutes, expérience réussie qui mériterait d'être renouvelée.

Action soutenue par le Contrat de Ville et la DDCS26 - PRIPI

Vélo école – action pilotée par la Maison de quartier ST Nicolas



La maison citoyenne a été partenaire 1er semestre 2016, les mercredis à st Nicolas 10-15 personnes qui ont assisté aux cours de vélo et code de la route dans la cours d'école de st Just avec parcours, apprentissage de la conduite.

Aussi, nous mettons à disposition un vélo à assistance électrique.

Langue arabe

Il s'agit d'une initiation à la langue arabe auprès d'enfants et d'adultes. Sur l'ensemble de l'année, il y a eu 105 séances, divisées en 3 séquences de 1h30 avec 31 inscriptions.

Actions Jeunesse

Accompagnement à la scolarité (CLAS) - Collège



Un accompagnement à la scolarité est organisé, ouvert aux collégiens de la 6ème à la 3ème : les jeunes sont accueillis les mardis et les jeudis en période scolaire à partir de 17h00 jusqu'à 19h. 3 salariés se partagent 3 groupes de 4 à 7 jeunes, d'octobre à juin afin d'aider chaque jeune à surmonter ses difficultés scolaires et à progresser dans leur travail (méthodes). La famille est associée à ce travail.

20 jeunes accueillis au total pour cette année 2015/2016 : 5 jeunes en 6ème, 5 jeunes en 5ème,

7 jeunes en 4ème, 3 jeunes en 3ème. Ce sont 56 séances, des sorties culturelles et des ateliers pédagogiques.

Les jeunes peuvent y trouver une aide auprès d'intervenants pour l'organisation de leur travail et participer aux différentes activités.

- Relation avec les familles : l'accompagnement scolaire offre aussi un espace d'information, de médiation leur permettant une plus grande implication dans le suivi de la scolarité de leurs enfants.
- Une fois le travail d'organisation et d'apprentissage terminé, les jeunes ont la possibilité d'affronter leurs difficultés au travers de jeux éducatifs (logiciels, animations, sorties culturelles.....).

Concernant la relation avec les parents : de manière générale, nous observons une meilleure implication de certains parents en milieu d'année scolaire pour les devoirs de leurs enfants. Durant toute l'année, nous avons pu échanger avec les parents sur « comment accompagner les enfants à la maison pour faire leurs devoirs » et ces échanges étaient très intéressants.

Concernant les enfants : des ateliers ont été mis en place pendant les séances et par groupe tels que des ateliers de relaxation : nous avons remarqué que les jeunes étaient très agités et tendus et avaient du mal à se mettre au travail. Cet atelier a permis de canaliser leur énergie et se détendre. Aussi, les enfants ont été assidus aux séances du CLAS, ils sont venus avec plaisir et avec intérêt. Nous avons

également organisé un atelier de premiers secours avec intervenant croix rouge. Plusieurs enfants avec de grandes difficultés ont progressé significativement dans certaines matières. 3 collégiens de 3ème poursuivaient la séance du CLAS jusqu'à 19h30 afin d'être au calme et de finaliser leur travail.

Partenaires : Maison de quartier des Ors, Collège Lapassat

Action soutenue par la CAF de la Drôme



ZOOM : FONCTION SUPPORT – EDUCATIVE

Fonction d'éducation citoyenne – le centre social informe, forme les habitants (et les habitants s'informent et se forment entre eux) sur des questions qui les intéressent mieux vivre sa citoyenneté.

Futsal

En 2016, ce sont 3 créneaux de futsal adaptés à différents publics du quartier :

- jeudi pour les 11/14 ans : de 18h à 20h 18 personnes inscrites au deuxième semestre soit 18 séances
Lundi pour les adultes (20 ans et +) : de 20h à 21h45 - 25 personnes inscrites et 25 séances
- Jeudi pour les 15/19 ans : de 18h à 19h45 - 20 personnes inscrites au premier semestre soit 16 séances

La tranche d'âge des 15/19 ans présente au 1er semestre a été remplacée par les 11/14 ans au 2ème.

Accueil collectif de Mineurs (11 – 17 ans)

Mercredis

Ouvert tous les mercredis après-midi

18 inscrits dont 3 filles et 15 garçons - présence en moyenne de 14 jeunes.

Multiples sorties nature ainsi que culturelles, journées multisports, accueil sur site... et un projet sur plusieurs semaines « Colore ta France ».



Vacances Scolaires

- **Hiver** : 24 inscrits dont 17 garçons et 7 filles sur les 2 semaines
Activités : ski, sorties culturelles, ateliers cuisine, journées multisport
- **Printemps** : 20 inscrits dont 9 filles et 11 garçons sur les 2 semaines
Activités : Balade en vélo sur la voie verte, atelier cuisine, théâtre, Labyrinthe, maxi défi
- **Automne** : 4 inscrits dont 4 garçons – soit au total 4 jeunes sur les 2 semaines
Activités : théâtre d'improvisation, promenade nature, balade en vélo, atelier réparation, et fabrication de jeux en bois
- **Été** : 23 inscrits dont 5 filles et 18 garçons – soit au total 46 jeunes

Activités : Sorties VTT, Pont-en-Royans, repas partagé, sorties lac, cascade blanche, piscine, projection film, randonnée dans le Vercors +

4 séjours pendant l'été : 1 mini-camp de 5 jours dans le Vercors (séjour fédé), 2 séjours de 5 jours à Ancône (sous tente lac bouée tractée) et un séjour de 3 jours à Vallon Pont d'Arc (canoë) – 40 inscrits

Partenaires : Maison de quartier des Ors, Activ'Royan, la Fédération des centres sociaux de la Drôme, Sauvegarde de l'enfance



Sur les ondes – Méga-action

En lien avec le projet « aller vers » de la Maison de quartier des ORS et leur ACM, un média participatif - devenu radio - visant à valoriser l'expression de tous, permettre le débat citoyen, et à encourager la mixité. Il constitue aussi un outil facilitant le « aller vers » pour les animateurs et bénévoles.



Pour ces nouvelles actions, nous avons souhaité mettre les habitants au cœur des projets, en constituant un collectif en charge de la construction de la radio. La période septembre-décembre a donc été consacrée à la mobilisation et à la tenue des réunions de préparation des projets et une visite de Radio Méga.

Une semaine en immersion avec des ateliers de l'émission la *Radio des quartiers* a également été organisée fin novembre avec Radio Méga à la Maison de Quartier St Nicolas. Nous avons pu alors constituer une première approche qui a confirmé la pertinence de ce projet et l'intérêt des habitants. Un groupe de l'accueil de loisirs a réalisé un atelier lors de cette immersion et des micros-trottoirs.

Partenaires : Radio Méga

Action soutenue par la CAF de la Drôme et le CGET



ZOOM : POSTURE d'ACCOMPAGNEMENT

L'organisateur : en lien avec le diagnostic réalisé lors du renouvellement du projet social, ou à l'occasion de l'émergence d'un besoin exprimé par des habitants, le centre social peut être ORGANISATEUR d'une activité, d'un service sur le territoire. Les habitants peuvent contribuer à l'élaboration de cette activité ou de ce service mais c'est le centre social qui porte ensuite la mise en œuvre et le suivi. Dans les phases d'évaluation, les habitants peuvent également être partie prenante.

Accompagnement de projets des jeunes

La Maison citoyenne est labellisée Point Ressources d'Accompagnement des projets des jeunes (PRAPJ) par la CAF et la DDCS de la Drôme, à ce titre, elle accompagne des projets collectifs mais aussi individuels. Elle participe à la mise en œuvre de la Bourse aux Initiatives Jeunes pilotée par les maisons de quartiers.

Accompagnement individuel sur l'emploi, formation

L'accompagnement et la recherche individuelle est une aide apporter au public jeune (essentiellement) dans le cadre de la recherche d'emploi, de stage, de formation ou encore de réinsertion... Ce sont des personnes qui nous connaissent bien qui nous sollicitent. Nous sommes en lien avec la garantie Jeunes de la Mission locale ou 100 chances 100 emplois. Cet accompagnement permet la réalisation de CV, lettre de motivation... En 2016, 45 personnes allant de 14 à 40 ans sont venus demander notre aide.

Journée mondiale de l'égalité des chances



Première journée mondiale de l'égalité des chances à Romans, le 5 décembre ; après Marseille, Casablanca et Berlin, en 2015, et comme Saint-Denis, Birmingham, Marseille, Casablanca et Washington, cette année. Un événement, conçu et organisé par des jeunes, pour faire de l'égalité des chances une fête de l'engagement.

L'objectif de cette journée mondiale de l'égalité des chances est de montrer que la diversité des talents est partout et qu'il n'est plus acceptable que les jeunes issus des milieux populaires aient aujourd'hui en France 20 fois moins de chances d'intégrer une grande école qu'un étudiant issu d'un milieu favorisé.

Concrètement, cette Journée mondiale conçue et organisée par des jeunes des quartiers prioritaires a été pilotée par la Maison citoyenne Noël-Guichard et les Different Leaders avec l'appui logistique de la municipalité. Le plus dur a été de mobiliser les jeunes. Il a fallu les motiver et les accompagner pour aussi pouvoir se constituer un réseau, rencontrer des chefs d'entreprises, promouvoir leur quartier... Au final, un groupe d'une douzaine de jeunes de 16 à 20 ans ont travaillé avec les jeunes Different Leaders de Passeport Avenir et maintenant ils sont tous très enthousiasmés. Car dans les faits, pour les ¾ de ces jeunes, qu'ils soient au lycée, en décrochage scolaire, en recherche d'emploi, à l'usine... les discriminations, et l'inégalité des chances ce sont des situations vécues.

« Montrer qu'on est capable de se mobiliser »

«Les discriminations, je sais ce que c'est, explique Tahar, 21 ans. Et ce n'est pas que dans le domaine de la recherche d'emploi : ça touche tous les domaines et ça commence très tôt. On n'a pas tous les mêmes départs dans la vie.» Et Samia, 19 ans, de poursuivre «Promouvoir l'égalité des chances, c'est vraiment d'actualité. Le contexte économique pour trouver du travail n'est déjà pas favorable mais pour une certaine catégorie de personnes, c'est encore plus difficile... Ce projet va nous permettre de montrer qu'on est capable de se mobiliser». Et oui, bravo Abdellah.

La JMEC en quelques chiffres



12 jeunes mobilisés, 14 réunions de travail et 300h pour l'accompagnement du groupe et le soutien de la coordinatrice famille/jeunesse sur la logistique, les conduites de réunions et le lien avec les partenaires.

Nous avons accueilli lors de la soirée environ 200 personnes, pour ça nous avons pu compter sur la mobilisation des bénévoles (pour le buffet), des partenaires et collègues de la

Coopération !

Partenaires : Passeport Avenir, AJC Turque, la Coopération entre 3 lieux, la Ville Action soutenue par le CGET et le soutien logistique de la Ville de Romans.

Lab'Elles

Lab'elles c'est le nom d'un projet mené conjointement par le binôme Sauvegarde de l'enfance et Maison citoyenne pendant l'année 2016. Il a été inauguré en mars 2016.

Objectifs généraux :

- Enrayer la marginalisation des filles sur le quartier
- Engager des prises de consciences des filles et des mères sur l'émancipation
- Lutter contre les stéréotypes et les représentations de genre véhiculés sur le quartier



Le *Lab'elles* a ouvert 76 soirées en 2016 par une animatrice de la maison citoyenne et 2 éducatrices de la sauvegarde de l'enfance. Ces temps sont informels et permettent des échanges ouverts dans un espace sécurisant où les filles se retrouvent pour partager les

événements de leur vie, leurs inquiétudes, leurs préoccupations tout simplement leur vie dans le quartier. Le groupe reste néanmoins toujours mouvant, elles vont et viennent et les animatrices ne savent jamais si elles vont être 3 ou 20 à passer. Cet espace a permis à des jeunes filles isolées de se sociabiliser en participant à des actions collectives : sports, sorties, activités...

Nous constatons que la 1^{ère} demande exprimée concerne celle des sorties et loisirs et l'implication dans la vie romanaise. Cette demande est logique, nous retrouvons un pourcentage sensiblement égal dans l'ensemble de nos accompagnements. Les filles expriment volontiers un désir de découvrir, « de sortir du quartier », « mais ça fait peur quand même » :

- Juin 2016 : Séances de basket tous les mardis soirs au city stade du centre ancien de Romans. L'activité basket n'a pas eu lieu cet été et reprendra en début d'année 2017 en partenariat avec l'UGAP Basket de bourg de péage.
- Juillet et août 2016 : Nous avons constaté durant les sorties baignade de cet été que très peu de filles savaient nager. Nous souhaitons proposer à une dizaine de jeunes filles des cours de natation avec un maître-nageur. Ces séances seront mises en place en lien avec le service des sports de la ville de romans en 2017.
- Juillet et août 2016 : Sorties baignade en lac, rivière et à la mer
- Vendredi 25 novembre 2016 : Atelier rubans blancs, semaine de lutte contre les violences conjugales
- Samedi 3 décembre 2016 : Participation de 3 jeunes filles à l'urban trail de Romans. Elles courent pour la paix.
- Samedi 10 décembre 2016 : Sortie organisée par 5 filles du Lab'elles à la fête des lumières de Lyon

Viens en 2^{ème}, des demandes liées à la scolarité. Il s'agit de recherches de stages, de soutien scolaire, d'orientation professionnelle en corrélation avec les familles pas toujours en accord avec leurs choix. La demande de soutien scolaire émane des lycéennes en grande difficulté dans les matières scientifiques.

- Novembre 2016 : Nous souhaitons développer du soutien scolaire pour les lycéennes dans les matières scientifiques (contacts pris avec des étudiantes du quartier).
- Mercredi 30 novembre 2016 : Participation de 4 filles à une émission de radio avec radio Méga dans le cadre du projet *radio des quartiers*.

En troisième demande vient l'emploi et la formation. En effet 16% des filles qui fréquentent le Lab'elles sont dites « sans solutions », c'est à dire sans diplôme et

non scolarisées de plus de 16 ans.

Pour répondre à cette problématique, l'équipe du Lab'elles s'appuie sur les chantiers éducatifs et l'auto financement du BAFA par le biais d'actions sur la commune de Romans :

- Du 6 au 30 juin 2016 : Participation de 3 filles à l'événement « Les pieds d'immeuble » à la monnaie tous les mardis et jeudis. Elles ont animé des jeux pour les enfants afin de se préparer en vue du BAFA.
- De septembre à novembre 2016 : Intervention d'une animatrice de l'association *l'ébullition*. Diverses actions d'expression lors de l'ouverture du Lab'elles sur la place des filles dans le quartier.
- 20 juillet 2016 : Participation de 3 filles à la fête du quartier. Mise en place d'un stand buvette
- 8 octobre 2016 : Participation de 3 filles à la journée de restitution du projet de coopération des maisons de quartier de Romans en mettant en place un mode de garde pour les enfants des habitants.

En effet 69% des filles de plus de 16 ans qui fréquentent le Lab'elles ont effectué une semaine de chantier éducatif : en juillet Accompagnement en chantier éducatif de 8 filles déscolarisées

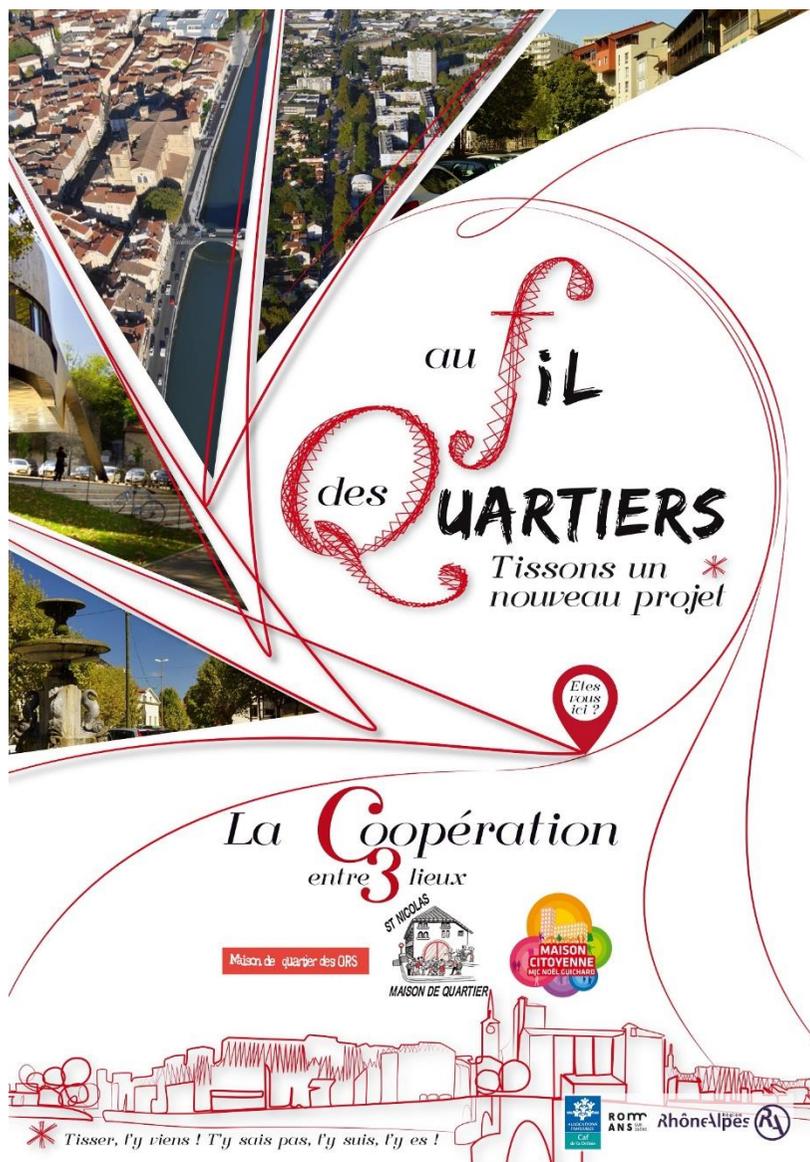
Parmi les filles dites « décrocheuses », 92% ont retrouvé les bancs de l'école, sont entrées en formation ou ont retrouvé un emploi. 31% des filles ont intégré le dispositif « Garantie Jeunes » de la mission locale, une fille a participé à la formation générale du BAFA en avril 2016, nous sommes auto financés pour 3 autres sessions de formation générale BAFA en février 2017.

Du fait du licenciement d'une salariée, la maison citoyenne n'est plus en mesure de poursuivre l'accompagnement de cet espace. Il est géré à ce jour par la Sauvegarde de l'enfance.

Action soutenue par le Contrat de Ville et la DRCS - Programme égalité entre les hommes et les femmes.



BILAN 2016. Le renouvellement de nos projets associatifs pour la période 2017-2020 nous a beaucoup mobilisés : *Au fil des quartiers.*



Confrontées à un environnement économique peu favorable, nos 3 associations Romanaises agréées « centres sociaux » par la CAF de la Drôme sont entrées depuis deux ans dans une période de mutations. Faisant d'une [menace de] crise, l'opportunité de se rapprocher pour agir ensemble, elles s'affirment aujourd'hui comme force de propositions sur des modes de travail innovants, coopératifs, solidaires, en intégrant de nouveaux partenaires. Ces 3 associations de l'économie sociale et solidaire développent des solidarités coopératives dans une collaboration quotidienne entre elles et avec d'autres. Elles interagissent, tout en s'inscrivant dans le cadre de leurs projets associatifs respectifs, dans une logique de complémentarité et de mise en commun de compétences. C'est ainsi que la dynamique et la base de *la Coopération entre 3 lieux* émerge sereinement. Aujourd'hui, *la Coopération* est devenue incontournable, fédératrice, innovante et qui offre un horizon enrichi à nos 3 Maisons.

Tout en gardant les fondamentaux qui nous animent, autour des valeurs de l'éducation populaire, de notre volonté d'être un relais quotidien de proximité, d'accompagner le pouvoir d'agir ... il a fallu que nos 3 maisons de quartiers se réinterrogent, se réinventent parfois... pour se maintenir et être toujours là en affirmant la réelle plus-value de ces structures à Romans-sur-Isère.

2016 a ainsi été une année clé, une année riche, très dense tant pour les salariés que pour les administrateurs ou les habitants qui se sont impliqués, car nous avons menés de front :

- **la poursuite de nos actions et projets** très nombreux sur chacun de nos quartiers, en réponse aux besoins, demandes ou envies des habitants
- **l'émergence ou la consolidation d'actions déjà communes** : passeport culture, BIP jeunes, outils de communication dont le journal « au fil des quartiers », la radio de quartiers récemment lancée, le renouvellement de nos projets associatifs
- **la consolidation du processus d'une coopération entre 3 lieux**

Les 3 maisons de quartiers bénéficient d'un agrément « centre social » délivré par la CAF, qui permet de développer des actions de proximité sur nos quartiers (animation, accompagnement, ateliers, collectifs...) et d'avoir des financements à la hauteur de ces ambitions.

- Tous les 4 ans, cet agrément demande à ce que le projet associatif précédant soit évalué
- et pour tout nouveau projet sur les 4 ans suivants, à ce qu'il soit établi **AVEC** les

habitants pour répondre aux préoccupations concrètes.

En 2016, nous avons donc mobilisé une grande énergie pour recueillir des avis, des idées des habitants pour dessiner les contours de ce que vont être les maisons pour les 4 ans « AVENIR ». La démarche « *au fil des quartiers* » a été fondatrice.

Fort de cet élan réel de coopération entre nos 3 maisons, nous avons souhaité développer une méthodologie commune et des temps de rencontres croisées entre nos maisons, nos quartiers avec :

* Au printemps-été : **16 tables de quartier** : Rencontres menées sur les lieux de vie des habitants, par thématique (mobilité, emploi, logement, vie de famille, économie de partage, culture, alimentation, éducation, démocratie, travail,...) avec la mobilisation de 400 habitants

* L'été : Une analyse partagée avec l'édition des cartes mentales des rencontres. Elles ont été partagées auprès des habitants et des 3 CA. Une synthèse a été réalisée en août ainsi les 3 CA ont pu prioriser leurs axes de travail en septembre.

* En octobre : **une rencontre croisée des 3 maisons de quartiers** pour cibler ce qui pouvait relever d'actions communes, plus spécifiquement portée à l'échelle du bassin de vie Romains (soit par leur enjeu, par leur cible, leur poids...)

* En novembre : un inter-CA pour débattre et valider les prochaines étapes de structuration de la Coopération. Simultanément, les 3 CA ont validé leur projet respectif.



Tout cela jalonné par une **communication spécifique**, spécialement conçue pour l'occasion avec visuels, **la création de l'AGORA** et un nom léger, rieur, singulier... bref, qui nous ressemble : **le SNONG !**

Nous remercions la CAF qui a su nous apporter un appui spécifique et déterminant dans ce cheminement collectif.

Nos 3 projets associatifs 2017-2020 sont désormais prêts : ils sont riches,

ambitieux et innovants. Ils sont structurés autour de 3 axes :

➤ **Le socle commun d'existence**, c'est l'affirmation de ce que nous sommes. Des valeurs communes, des principes d'action – *l'éducation populaire, la transmission culturelle et le développement durable* – des fonctions supports, des postures d'accompagnement et des modalités d'intervention communes.

➤ **l'approche par maison de quartier**, car il y a des vraies spécificités, une histoire, et des préoccupations parfois très ciblées sur chacun des 3 quartiers, qui permet de maintenir une action de forte proximité, que d'ailleurs les habitants ont tous revendiquée comme étant à maintenir. Les habitants sont proches des maisons de leur quartier où ils s'y sentent bien, écoutés, accompagnés. **Chaque maison a donc son propre projet en lien avec les préoccupations du quartier, des opportunités, des envies qui ont été identifiées.**



➤ **l'approche inter-quartiers** car il y a des thématiques que vous avez soulevées de manière très proches et pour lesquelles des actions ou projets pourraient être encore plus intéressants à mener ensemble (rapprocher les gens des différents quartiers, donner de l'ampleur, faire vivre la ville). **Il y a donc aussi, en plus, un projet commun, celui de la Coopération.**

Ces projets ont été présentés à la CAF en présence de la Ville de Romans. **Elles ont su saluer leurs qualités et leurs singularités.** Sur la base de cela, il a donc été acté :

- le maintien de nos 3 Maisons de quartiers
- la présentation de 3 projets associatifs spécifiques et celui de la *Coopération*, une belle plus-value pour le territoire.
- L'obtention de 3 agréments « centre social » et 3 directions
- Lever des fonds d'innovation sociale



3 associations avec de nouveaux projets

Maison de quartier Saint Nicolas - un social HUB

La maison de quartier St Nicolas, centre social de proximité, propose un énorme gisement de richesses représenté par un capital social dont c'est la base. Elle oriente son, ses fonctionnements en reconnaissant être un tiers-lieu, un HUB. C'est cet endroit de connexions qui propose une autre approche de la richesse prenant en compte l'utilité sociale engageant la transformation espérée. Permettre à chacun, chacune de trouver un espace qui privilégie l'éducation plutôt que la compétition, la connaissance plutôt que l'ignorance et enfin la solidarité plutôt que la concurrence.

Grandes orientations retenues

- **Transmission éducative/ Lien social.** Dialoguer, débattre et mobiliser. Découvrir, relater. Fierté d'appartenir. Apprendre et faire apprendre = plaisirs de comprendre.
- **Économie de Partage / Alimentation** S'engager à produire et consommer autrement, penser du local au global et devenir fertile. Promouvoir et développer une nourriture saine, locale et solidaire.
- **Cadre de vie/Habiter.** Veiller à l'équilibre de l'ensemble à vivre pour activer le vivre ensemble.
- **Mobilité.** Favoriser la découverte en se formant au récit et l'expérience reproductible.



Maison de quartier des Ors

La maison de quartier des Ors poursuit ses objectifs pour le développement des liens sociaux et la cohésion sociale du quartier ouest. C'est un équipement où chacun peut trouver sa place ; familles, enfants, jeunes et personnes âgées. Un lieu pour se ressourcer et surtout imaginer et mettre en œuvre des initiatives collectives.

Grandes orientations retenues

- **Cadre de vie.** Lutte contre l'isolement social. Aménagement et animation du quartier.
- **Alternatives économiques** S'engager à produire et consommer autrement, penser du local au global et devenir fertile.

- **Alimentation.** Promouvoir et développer une nourriture saine, locale et solidaire.
- **Transmission éducative.** Dialoguer, débattre et mobiliser. Activer l'outil numérique activant l'intergénérationnel, la proximité, lutter contre l'isolement des seniors, faire sans s'en faire,...
- **Apprendre et faire apprendre** = plaisirs de comprendre. Découvrir, relater, faciliter les débats publics sur les choix importants concernant la vie des citoyens. Fierté d'appartenir. Agir pour la mixité et l'insertion sociale des populations fragiles dans le secteur résidentiel et notamment en repérant les poches de précarité.



Maison citoyenne Noël Guichard

La maison citoyenne est un repaire, un repère utiles pour les habitants du quartier. Elle prend le pas de faire aux côtés des habitants et d'assembler les énergies citoyennes. Le nouvel élan de notre association est d'amplifier la liberté d'entreprendre par la diversité, la solidarité, la culture et le développement durable. La qualité des habitants, des familles fera re-co(-)naître ces nouveaux projets.

Grandes orientations retenues

- **Favoriser le lien social** et l'ensemble à vivre : bouger et mixer.
- **Stimuler les alternatives durables** : s'engager à produire et consommer autrement, penser local et commun, et devenir fertile.
- **Transmettre**, produire collectivement des débats, du dialogue, des compétences, de la mobilisation, des savoirs, des histoires, du savoir-être ensemble.





Un projet commun

Nous terminons sur des éléments de notre commun, de notre *Coopération*.... qui **s'ancre de manière durable**, constructive pour les années à venir.

Pendant un moment la *Coopération* a été une garantie de survie... elle est petit à petit devenue une vraie dynamique territoriale, fondée sur une collaboration rapprochée de nos Maisons.

RENCONTREZ LES HABITANTS ...



Elle n'existe que parce que les 3 Maisons de quartiers sont aujourd'hui maintenues, elle dépend d'elles. **Elle est une sphère qui nous rassemble sur une dynamique ou des projets communs**, elle est un ancrage pour faire vivre de manière plus large l'esprit de l'Éducation populaire à Romans, elle sera un socle pour des projets de plus grandes envergures, pour une recherche de financement

complémentaire, elle est l'occasion d'une stratégie commune aux projets des habitants.

En 2016, la *Coopération* a pris de la consistance grâce au processus commun de renouvellement de nos projets, à des outils de communication communs, à des temps de travail communs.

L'ISERE est bien commun défilant comme un lien territorial, un fil pour tisser l'intégration collective et citoyenne des familles

Viser la transformation, l'utilité et l'innovation sociale, c'est proposer une orientation politique aux effets positifs sur un territoire pour améliorer la qualité de vie des personnes durablement. Elle concerne donc des domaines très larges. Elle est liée à la nature des actions qu'elles réalisent, mais également à leurs processus de mise en œuvre et à leurs modes de fonctionnement et dysfonctionnements.

C'est une notion à construire collectivement. Son intégration dans les politiques publiques est une démarche volontaire qui prend son sens et sa force dans la participation du plus grand nombre. Cela ne doit pas se résumer à la création d'outils. C'est bien le processus de mobilisation des acteurs et de co-construction qui est central.



Fondamentalement, nos associations travaillent au bien commun dans la mesure où nous contribuons par nos actions au respect des droits fondamentaux de la personne humaine, avec une démarche de solidarité, de démocratie interne et de responsabilité par rapport au bien commun de l'humanité. Nos

projets sont reconnus par une puissance publique, nos actions sont considérées comme d'intérêt général.

Les thématiques qui ont été identifiées pour être menées à l'échelle de la *Coopération* :

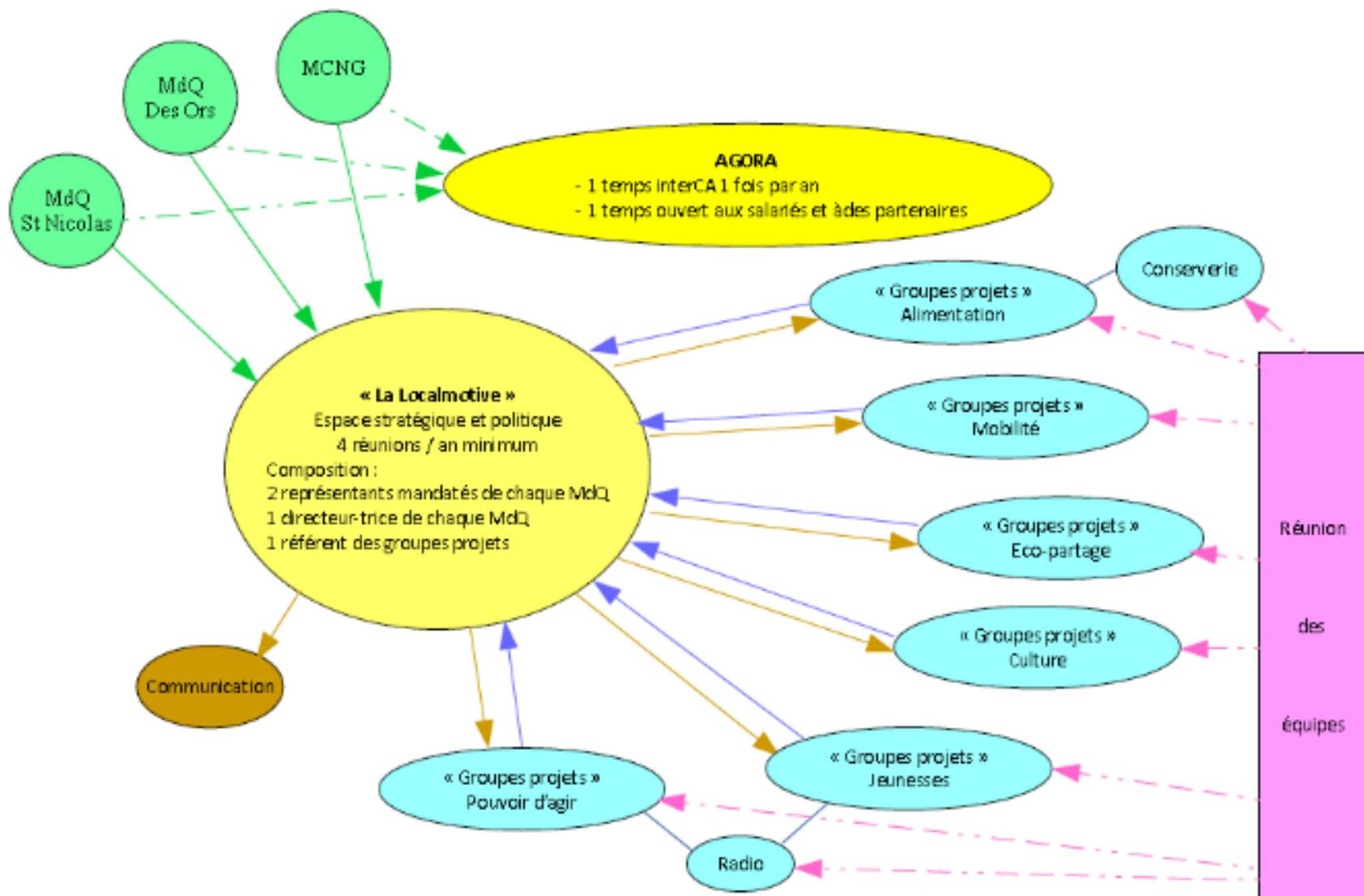
- La mobilité**
- L'économie de partage**
- L'alimentation**

Complétés par la communication, la jeunesse et la transmission culturelle comme supports.

En 2017, l'idée est aussi de **structurer cette Coopération** pour nous permettre d'alléger et fluidifier notre collaboration et être plus opérationnels. Un travail avec les CA de chaque maison est fait pour présenter ce schéma d'organisation aux 3 AG en avril 2017.



SCHEMA DE FONCTIONNEMENT DE LA COOPERATION - 2017





Diagnostic quartier EST – Monnaie (QPV) Le quartier d'intervention - Fiche synthétique

Population: 7973 quartier Est / 3466 monnaie

Famille : le plus fort taux de familles nombreuses à bas revenus – 42% des ménages dépendent à 100% des allocations CAF (*source CAF de la Drôme*) ; beaucoup de jeunes (40 % du quartier) peu qualifiés et diplômés

Emploi : fort taux de chômage (17,5%) taux d'activité faible des plus de 30 ans; extrême précarité, une famille sur 2 n'a pas d'emploi

Logement : mixité faible malgré le PRU; PRU inachevé

Cadre de vie : nombreux services présents et associations repérées par les habitants, mixité sociale inexistante;

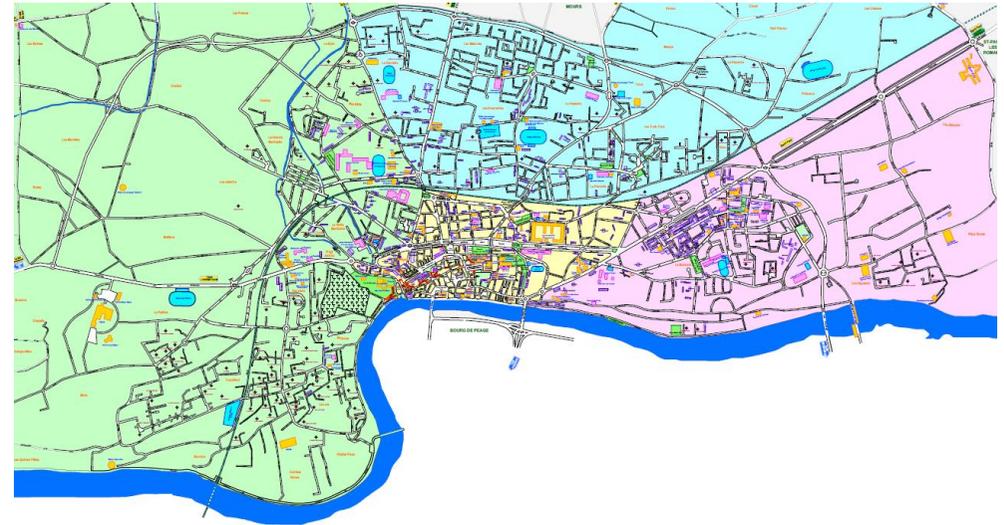
Alimentation : augmentation du taux d'obésité, diabète, ...

Les points de vigilance :

- **taux de familles nombreuses et de jeunes enfants le plus importante de la ville;**
- **des nombreuses familles à bas revenus;**
- ressenti de l'augmentation des violences faites aux femmes;
- situation de l'emploi préoccupante pour les plus de 30 ans avec des jeunes peu diplômés;
- certains secteurs restent en grande difficultés malgré le PRU;
- une mixité sociale quasi-absente;
- **relogement hors quartier a bénéficié aux familles ayant une situation économique plus favorable;**
- un sentiment d'insécurité sur le quartier;
- cloisonnement du public et du quartier Monnaie.

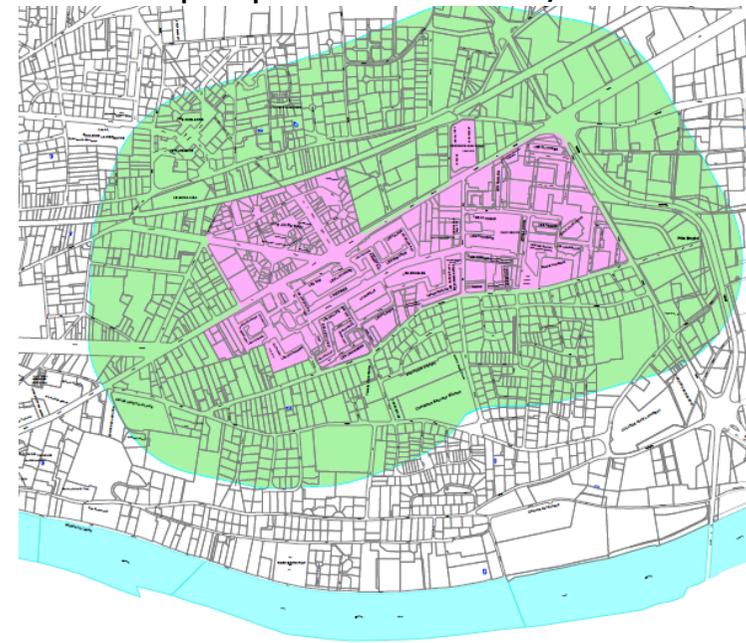
Les points forts, un quartier plein de ressources :

- une population jeune;
- un dynamisme économique;
- un dynamisme associatif (Maison de quartier, régie de quartier, prévention, associations culturelles...);
- une grande solidarité;
- Une mixité sociale lors des marchés;
- Actions de nombreux partenaires et de la Maison citoyenne à destination de la jeunesse;
- proximité du centre-ville et des services;
- un quartier en rénovation urbaine et un équipement neuf à vocation sociale.



Ville de Romans

Carte politique de la ville – Monnaie/cité Nadi





PROJET CENTRE SOCIAL 2017 – 2020

En violet, les actions menées par l'ACF

En rouge, les actions en lien avec les 2 autres maisons de quartier

AXE 1 - Favoriser le lien social et l'ensemble à vivre : bouger et mixer

Objectifs opérationnels	Opération
1.1 Valoriser le quartier de la Monnaie et contribuer à son image positive	<ul style="list-style-type: none"> - Aménager les aires de jeux et les espaces publics du quartier grâce à l'émergence d'un collectif d'habitants « ensemble à vivre » : mettre des fontaines, de la couleur pour rendre le quartier plus beau... travail en partenariat avec la régie de quartier - Prendre en compte la réalité de la jeunesse dans l'aménagement du quartier : mettre un revêtement synthétique sur le stade de foot pour permettre aux jeunes de faire du sport - Valoriser l'histoire de Romans et du quartier, ses petites et grandes réussites, grâce au récit, à la radio
1.2 Lutter contre l'isolement des personnes, en particulier les populations fragiles	<ul style="list-style-type: none"> - Développer les actions « Aller vers – oasis de la convivialité » avec un cycle bimensuel en particulier vers les personnes isolées et âgées - Travailler en partenariat avec le CCAS et le CMS pour identifier les problématiques
1.3 Permettre aux habitants de s'approprier l'espace public en favorisant l'ensemble à vivre et le vivre ensemble	<ul style="list-style-type: none"> - Créer plusieurs jardins partagés avec les familles dans le quartier et favoriser la création d'une ferme en lien avec HPR, graine de cocagne... avec un principe fort de solidarité et de développement durable - Favoriser la coopération entre les différents jardins partagés de la Ville
1.4 Créer des espaces d'échanges pour permettre la solidarité et de la connaissance de l'autre	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir les cafés en préam'bulle hebdomadaires avec les habitants et une fois par cycle avec les partenaires - Maintenir les 8 soirées Bam'bulles par an, ouvertes aux habitants, aux familles et aux partenaires - Mettre en place K'fé discut' de la jeunesse : Travailler avec les jeunes sur la question des représentations et de la vie en société - Animer les rencontres partenariales « agir dans le quartier Monnaie » et favoriser la coopération et l'émergence de projets communs - Permettre aux partenaires culturels, associatifs,... de faire des rencontres à la Maison citoyenne
1.5 Développer des temps de débat, d'animation et d'occupation dans l'espace public avec les habitants	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la mixité des publics dans les actions de la maison - Maintenir les tables de quartiers tout au long de l'année : faire un porteur de parole mensuel sur des questions de société (ex. travailler sur la signification de la laïcité, les compétences des institutions, les questions de la vie quotidienne) - Poursuivre les actions pieds d'immeubles selon les principes de l'association - Animer des actions jeunesse hors les murs - Travailler avec les jeunes sur la question de la discrimination (Lab'Elles,...) ; maintenir le partenariat de l'association l'Ebullition
1.6 Accompagner les habitants aux manifestations des autres	<ul style="list-style-type: none"> - Développer les rencontres entre les romanais - Permettre la circulation des habitants entre quartiers - Faire une fête qui réunisse tous les romanais, et pas seulement une fête de quartier - Créer des temps de café animés dans les maisons de quartiers pour créer les rencontres : café solidaire - Créer davantage d'évènements qui réunissent les jeunes des différents quartiers

<p>1.7 Tou (tes)s à vélo : rendre le vélo accessible aux habitants de la monnaie (volet technique et matériel) : vélo-école, réparation de vélo, collectif pour lieux de stockage de vélos.....</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner des actions de mobilité, en particulier avec les jeunes et le public ASL - Faire un local pour permettre le stockage de vélo en lien avec HPR, et valence agglo - Mettre en place un vélo-école adultes en lien avec la maison de quartier St Nicolas et à Pince et à Vélo - Développer le prêt de vélo sur la ville sur les 3 maisons - Aider aux financements (achats groupés, étalement des paiements...) du vélo électrique pour les romans avec l'aide de VRAD - Faire un parcours fléché pour les pistes cyclables
<p>1.8 Développer la connaissance et la pratique des moyens de déplacements nécessaires en fonction des besoins : à pied, à vélo, en bus, en train</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les déplacements doux avec les acteurs du territoire - Favoriser les sorties collectives locales (département, région), familiales, de découverte en s'appuyant sur la culture et l'éducation : découverte d'une première sortie, et permettre la mise en confiance des familles - Faire plus de communication sur les parcs et espaces verts autour et dans Romans - Rendre accessible les moyens techniques et financiers pour la mobilité déjà disponibles (VAE, dispositifs VRAD,...) ex. permanences pour faire connaître et remplir la carte illico-solidaire



AXE 2 - Stimuler les alternatives durables :

s'engager à produire et consommer autrement, penser local et commun et devenir fertile

En violet, les actions menées par l'ACF

En rouge, les actions en lien avec les 2 autres maisons de quartier

Objectifs opérationnels	Projet, action, opération
<p>2.1 Réveiller le potentiel de compétences et d'aptitudes à entreprendre des habitants</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Structurer nos liens avec les partenaires emplois pour le quartier (recherche d'emploi et création d'activités): Accorderie, Archer, Aequitaz, Mission locale, maison pour l'emploi et la formation, prévention spécialisée, régie de quartier, RBE, CCI... - Accompagner des groupes d'habitants (dont celui des ASL) sur la question de l'emploi : groupe de soutien, création d'une bourse du travail, travailler sur les discriminations à l'embauche liées au genre et à l'origine, participation à des forums d'emploi - Favoriser des permanences d'aide juridique et d'orientation dans une approche globale et en lien avec le CIO jeunesse - Accompagner les jeunes sur l'action collective Emploi
<p>2.2 Etre identifié comme acteur de développement local et économique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Echanger avec le bailleur social sur des mises à disposition à moindre coût des RDC du quartier Monnaie pour permettre d'expérimenter l'initiation d'activités génératrice de revenus
<p>2.3 Permettre l'accès à des produits sains, locaux et solidaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développer les ateliers cuisine parents enfants et adultes : poursuivre les ateliers delicibulle, apprendre et prendre le temps de cuisiner et manger en famille, proposer des ateliers de « transposition de recettes traditionnelles » avec du local et mieux équilibrées, préparation et conservation des aliments frais, alimentation adaptée aux différents âges - Favoriser les bonnes pratiques alimentaires contre le gaspillage et la récupération alimentaire - Composer avec les habitants un « carnet de recette rapide » - Monter une filière d'approvisionnement avec des tarifs aménagés pour permettre l'accès à des produits de qualité

2.4 Eveiller et mobiliser les habitants sur les enjeux liés à l'alimentation	- Conscientiser les habitants au bienfait d'une alimentation responsable : Développer des ateliers et des visites ludiques chez des producteurs locaux
2.5 Participer au développement d'alternatives économiques durables	- Renforcer le partenariat avec le SEL, Accorderie, ressourcerie verte, à pincés et à vélo... - Diversifier le système d'autopartage, de services,... sur le quartier, avec d'autres acteurs - Développer une tarification accessible, en favorisant l'adhésion à l'association et aux services des autres (lien Tic Tac, Accorderie,...) - Créer un café/épicerie solidaire - Développer les actions autour du café réparation mobile (CRM) porté par la maison de quartier st Nicolas et de l'atelier vestibule (action textile) sur la récupération, réutilisation d'objets
2.6 Rendre accessible, lisible, attractif les réseaux d'échanges existants	- Développer les supports pour faire connaître l'existant : affichage, diffusion des adresses, catalogue des trocs et des bons plans sur Romans et les environs. - Développer les espaces de rencontres et d'échanges pour faire sortir l'entraide des cercles de proximité : organiser des échanges d'objets, de vêtements, de livres, de petits matériels... à la maison citoyenne et avec les autres maisons de quartiers



AXE 3 - Transmettre, c'est produire collectivement des débats, du dialogue, des compétences, de la mobilisation, des savoirs, des histoires, du savoir-être ensemble... grâce à tout système de communication ☺ NTIC/ATIC

En violet, les actions menées par l'ACF

En rouge, les actions en lien avec les 2 autres maisons de quartier

Objectifs opérationnels	Projet, action, opération
3.1 Développer les actions de soutien à la parentalité. Créer davantage d'espaces d'échanges en confiance avec les parents	- Développer l'entraide parental (atelier de massage du nourrisson en lien avec la PMI), poursuivre l'accompagnement du groupe de la « place des pères », et approfondir les activités « sorties familles » et « vacances en beauté ». Favoriser l'émergence de collectifs de parents. - Soutenir les parents dans l'accompagnement de l'usage des outils numériques: prévention des risques, vie de familles et NTIC et échanger avec les jeunes sur ces pratiques - Faciliter la relation entre l'école et les parents en créant des espaces de rencontres sur l'accompagnement à la scolarité (CLAS) et ateliers socio-linguistiques (ASL) - Poursuivre les partenariats avec le DRE et la prévention spécialisée au quotidien et dans les actions spécifiques : ACM, camps et bivouac, lab'elles, projet mobilité...
3.2 Poursuivre et renforcer l'accompagnement de projet (collectif et individuel) du jeune	- Renforcer l'activité d'accompagnement à la scolarité bi hebdomadaire pour les jeunes de 11 à 17 ans, en développant l'engagement des parents, des enseignants, des bénévoles et la transmission - Soutenir des projets pédagogiques portés par les jeunes basé sur le numérique : web radio, web doc, radio... - Accompagner les jeunes dans leur projet individuel et collectif
3.3 Produire de la connaissance. Apprendre et faire apprendre : découvrir, relater	- Développer le partenariat avec les écoles et collège et proposer des ateliers de fabrication (bois, jeux, jardin...) et les partenaires

	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les actions intergénérationnelles avec l'outil numérique : proximité, jeunesses, familles, l'accès aux droits, décryptage de l'information, réseaux sociaux, solidarité anciens/jeunes,...
3.4 Dialoguer, débattre et mobiliser. faciliter les débats publics sur les choix importants qui concernent les citoyens.	<ul style="list-style-type: none"> - Accentuer les actions d'éducation populaire envers le public adulte et familial - S'outiller pour comprendre et agir sur la société et prendre du recul : table de quartier thématique mensuel, porteur de parole régulier dans les lieux publics.
3.5 Diffuser et former aux bons usages du numérique dans toutes nos activités	<ul style="list-style-type: none"> - Orienter les parents sur les associations spécialisées en fonction de leurs besoins - Proposer des permanences « accès internet » pour permettre aux usagers de faire leurs démarches administratives (liens avec Accorderie, médiathèque)
3.6 Valoriser la diversité culturelle présente sur le quartier EST	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des ateliers créatifs pour les adultes et des familles afin de valoriser la culture de chacun - Transformer régulièrement le hall de la maison en hall d'exposition pour faire des liens entre l'histoire et les histoires des communautés présentes sur le quartier - Travailler avec les écoles pour ouvrir l'horizon culturel de chacun
3.7 Aller vers des pratiques culturelles variées et faire venir des événements culturels dans les locaux	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre l'apprentissage des codes culturels français (ASL, FLE) - Accompagner des groupes dans des lieux culturels pour qu'ils s'y sentent ensuite plus à l'aise (opéra, salle de concert, théâtre...) - Développer davantage les sorties cultures entre les maisons de quartiers - Développer le passeport culture par des actions de sensibilisation à la culture auprès des familles lors d'autres actions/ événements



Richesses et moyens du projet social 2017 - 2020

Le Conseil d'administration est garant du projet politique de la structure. Il est épaulé par une équipe de professionnels qualifiés. Ce travail de collaboration dans des groupes mixtes entre des administrateurs élus, des adhérents, des habitants et des professionnels choisis est un travail associé quotidien.

Le pilotage vise à partager le pouvoir autant que possible entre tous les protagonistes du projet social : administrateurs, professionnels, habitants, partenaires ... tout en garantissant une cohérence globale, une adéquation avec les valeurs qui sous-tendent l'action et la visée politique de transformation. Ce pilotage partagé vise à faire vivre le projet social dans des conditions optimales et en cohérence avec les visées politiques, les valeurs et les principes des actions.

**Passer de l'usager à l'adhérent, au bénévole à l'engagement d'administrateur :
c'est passer de l'intérêt personnel à l'intérêt collectif**

Les usagers

La Maison citoyenne a pour vocation d'agir avec les habitants (et non que ses adhérents). De nombreuses actions sont menées hors les murs sans attention particulière à l'adhésion à l'association. Par conséquent, l'action de la maison citoyenne est faite auprès des usagers. L'association estime que 1400 usagers bénéficient de son action.

Les adhérents

Adhérer, c'est soutenir un projet en adhérant aux valeurs portées, au projet social et au projet de coopération territoriale. Cela fait partie d'un processus d'engagement. La pédagogie de l'adhésion, sa compréhension sont donc essentielles.

La maison citoyenne dénombre 360 adhérents. Chacun bénéficiant d'un droit de vote et la possibilité d'accéder à la gouvernance de l'association.

L'adhésion à la maison citoyenne ouvre droit à ses adhérents d'accéder aux services et actions des maisons de quartiers des Ors et de St Nicolas, et réciproquement.

Les bénévoles

Ce sont les adhérents ou non-adhérents qui s'engagent régulièrement ou occasionnellement à agir à nos côtés : aide à l'organisation de la fête de quartier, bénévoles de l'accompagnement scolaire, français sociolinguistiques, repas des

partenaires... Nous estimons qu'ils sont au nombre de 180 bénévoles représentant 2 Equivalents de Temps Plein par an.

L'assemblée générale

L'assemblée générale a lieu au moins une fois par an (statutaire), ouverte à tous les adhérents. Cette instance donne l'orientation du projet associatif de l'association. Elle élit les membres du conseil d'administration et vote les comptes de l'association.

C'est le moment privilégié pour s'informer et (re)découvrir les projets de l'association de quartier. C'est un lieu démocratique où tous les adhérents peuvent s'exprimer, en faisant part de remarques, critiques ou suggestions.

Le conseil d'administration

En 2016, 30 administrateurs siègent au conseil d'administration dont 6 membres de droit comme la Ville, et 10 membres associés représentant des associations. Le Conseil d'Administration est l'organe décideur politique, il est garant du projet associatif. C'est un lieu d'apprentissage de l'exercice de la citoyenneté. Ces membres représentent la personne morale et ont la responsabilité employeur de l'association.

7 administrateurs (statutaire, au minimum 3 membres) sont membres de Bureau. Ce dernier prépare les travaux des CA, suit les décisions du CA et les budgets, il a une fonction stratégique. 6 Conseils d'administration et 6 bureaux sont réunis chaque année animés, et préparés par la présidence et la direction.

Le schéma de délégation des responsabilités

Un schéma de délégation permet d'énumérer les tâches et les responsabilités de chaque groupe de personnes : CA, bureau, assemblée générale, commission employeur, groupes de travail (mixtes ou non), direction et salariés sur les points suivants :

- ✓ Gestion des ressources humaines : recrutement, politique salariale, formation, organisation du travail, accueil des nouveaux administrateurs
- ✓ Gestion financière : préparation et suivi du budget, compte de résultats, bilans pour les financeurs, trésorerie
- ✓ Projet associatif : construction, mise en œuvre, relation avec les partenaires

Cet outil permet à chacun de trouver sa place, donner un niveau de responsabilité et mandat des personnes.

L'équipe salariée

Le poste de direction est pivot dans le centre social puisqu'il fait le lien entre le conseil d'administration, les salariés et le projet centre social. Il gère également le budget, les

ressources humaines (formation, congés, recrutement,...) et le partenariat. Ce poste est conforme la circulaire CNAF de 2012 et le référentiel métier de direction CNAF.

Le travail en équipe est coordonné par la direction. Une réunion d'équipe hebdomadaire est organisée et animée par la direction, elle permet d'organiser le travail, débattre, évaluer et décider en lien avec le projet social de la structure. La direction met en place les conditions favorables à la cohésion d'équipe, favorisant la dimension globale du projet social. Elle établit des missions et des délégations facilitant la mise en œuvre des tâches. L'accueil et la veille sociale sont des missions partagées par tous les membres de l'équipe.

L'équipe salariée est qualifiée en fonction des missions menées et elle est accompagnée dans la formation professionnelle. Des profils de poste sont établis pour chaque salarié clarifiant ainsi le rôle et les responsabilités de chacun.

De plus, pour chaque salarié, un entretien annuel individuel d'évaluation est mis en place afin d'évaluer les missions données pour l'année écoulée, fixer les objectifs de travail de l'année suivante et aborder la projection professionnelle (formation, gestion de carrières...).

Enfin, un analytique et prévisionnel du temps de travail sont renseignés tout au long de l'année par chaque salarié afin d'analyser le travail fourni, organiser le travail et donner des priorités de travail.

Qualification de l'équipe professionnelle (au 2 janvier 2017)

Pilotage (2.65 ETP) – 1 ETP Direction : DESS pratiques sociales du Développement – niveau I

1,15 ETP - Accueil - 9 années d'expériences professionnelles à l'accueil – niveau V

0.5 ETP - Comptabilité : BAC comptabilité

Logistique 0.5 ETP - Agent d'entretien

0.16 ETP gestion du bâtiment

Activités (4.1 ETP) : Animation sociale (2,5 ETP) et formatrices – techniciens activités (1.6 ETP)

- Animateur : BEATEP et 29 ans d'expériences professionnelles dans l'animation

- Animateur : BPJEPS loisirs pour Tous (directeur ACM) + 6 ans d'expériences

professionnelles dans l'animation- Animatrice : BAFA

A cela s'ajoute, les formatrices en français sociolinguistiques (maitrise et licence de FLE) et les techniciens d'activités : (1.6 ETP).

Référent famille – (0,86 ETP) Animatrice sociale : Ingénierie de projets de développement local -- niveau I

L'ensemble du pilotage (2.65 ETP) est au service de l'animation (4,96 ETP) dont l'animation collective famille (0.86 ETP). Dans la pratique, chacun est impliqué quel que soit son rôle dans le projet de l'association. Et dans l'animation, les animateurs ont une partie administrative (retroplanning d'actions, suivi, évaluation). De plus, chacun a une mission d'accueil, d'écoute, d'orientation et de veille sociale.

Le budget

L'association bénéficie de plusieurs financements publics. A ce titre, elle dispose d'un commissaire aux comptes pour certifier les comptes de l'association. Un budget prévisionnel est établi chaque année. Aujourd'hui, notre association mène un suivi régulier du budget, une maîtrise des dépenses de fonctionnement, une transparence financière, une coopération exemplaire avec les Maisons de quartier des Ors et Saint Nicolas, une négociation loyale avec ses partenaires. Des ingrédients indispensables pour mener ce(s) projet(s) 2017 – 2020 et pour atteindre l'équilibre financier.

Suivi et évaluation du projet social

Outils de suivi du projet social : les conseils d'administration et les assemblées générales sont actuellement les 2 instances de suivi du projet social. Ces 2 instances peuvent adapter le projet aux nouveaux besoins des habitants. **L'AG statuera sur la mise en place des réunions de suivi du projet associatif sous forme de groupe mixte.**

Evaluer, c'est d'abord mesurer, mais aussi apprécier la valeur du projet ou de l'action, sa mise en œuvre, ses résultats au regard des missions des objectifs initialement prévus. L'évaluation permet de clarifier et d'ajuster nos objectifs, de vérifier nos pratiques, d'améliorer notre action et d'aider à la décision. C'est un processus permanent qui sera utilisé comme un instrument d'accompagnement. A différents points de l'écriture de ce projet, ils sont indiqués.

Résolution soumise au vote de l'AG ordinaire

Quatrième résolution – L'assemblée générale décide de prolonger l'adhésion en cours (31 août 2017) jusqu'au 31 décembre 2017. L'adhésion correspond à une année civile.



Élection des membres du Conseil d'administration

Les statuts de la Maison citoyenne prévoient que le Conseil d'Administration soit composé d'un maximum de 38 membres :

1 - Les membres de droit / avec voix délibérative

- Le Maire de la Commune ou son représentant,
- Le Président de la Fédération Régionale des MJC ou son représentant,
- Le Directeur ou la Directrice de l'association siège.

2 - Les membres associés : de 1 à 12 membres / avec voix délibérative

- Ils sont des personnes morales choisies avec leur accord et représentant des associations complémentaires et adhérentes de la MCNG (associations culturelles et sportives, action sociale, etc.)
- Les membres associés sont proposés par le conseil d'administration à l'assemblée générale. Ils sont radiés dans les mêmes conditions.

Y'a-t-il des membres désignés par des associations adhérentes ?

3 – Les membres élus : de 12 à 21 membres / avec voix délibérative

Les membres élus sont renouvelables par tiers tous les ans par l'assemblée générale.

- Les membres sortants sont rééligibles : ils sont désignés par tirage au sort pour la première et deuxième année.
- En cas de vacances, le conseil d'administration pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la plus prochaine assemblée générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

4 - De membres partenaires :

La Fédération Départementale des Centres Sociaux,
Le délégué du personnel et son suppléant siègent au CA avec une voix consultative, ils n'assistent pas aux délibérations les concernant.

En dehors des membres associés qui sont désignés par les instances qu'ils représentent, tous les autres membres sont élus par l'Assemblée Générale. Toutefois, la cooptation est possible dans le cadre unique d'une ou plusieurs vacance(s) au sein du Conseil d'Administration. Les membres ainsi cooptés siègent avec un droit délibératoire. Leur mandat est confirmé par Conseil d'Administration qui suit cette cooptation jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.

Candidat(e)s souhaitant se présenter lors de l'Assemblée Générale Ordinaire pour siéger au Conseil d'Administration ?
Présentation des candidats et soumis vote.

Se portent candidats au Conseil d'administration comme membres élus :

- Renouvelant leur mandat : Christine CHEVRY
- Nouveaux entrants : Claudine VIGNON, Alisan ONAY, Roland VIALY, Bouchra YALLAOUI, Marie-Jo FAURIE

Clôture

Nous remercions les membres du Conseil d'Administration qui quittent le CA cette année pour leur engagement au côté de l'association. Nous remercions chaque adhérent pour votre soutien.

Et nous vous invitons à échanger autour d'un verre de la solidarité.

Avec le soutien énergique et engagé... Merci :

Maison de quartier des ORS



Avec le soutien dans nos actions... des 2 associations précédentes et Merci :



Avec le soutien financier... Merci :

